Rapport annuel 2010-2011

Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches

Préparé par :

Jean-Pierre Faucher, ing.f., directeur

Sylvie Poulin, secrétaire administrative

Montage :

Mélanie Martineau

Le 16 juin 2011

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT 3

AVIS DE CONVOCATION 5

ORDRE DU JOUR 5

ORIGINE 8

MEMBRES 10

CONSEILLERS FORESTIERS ACCRÉDITÉS EN 2010-2011 12

CONSEIL D'ADMINISTRATION 13

LES COMITÉS 15

LE PERSONNEL DE L'AGENCE 17

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010-2011 19

PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES 20

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS SYLVICOLES – FONDS D'ADAPTATION DES COLLECTIVITÉS 23

VÉRIFICATION OPÉRATIONNELLE 26

PORTRAIT DES CONSEILLERS FORESTIERS 27

PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR 29

BANC D'ESSAI DU CALCUL DE LA POSSIBILITÉ FORESTIÈRE 30

TRANSFERT DE CONNAISSANCES 30

RÉALISATION DE TRAVAUX FORÊT-FAUNE 31

VÉRIFICATION OPÉRATIONNELLE DES TRAVAUX FORÊT-FAUNE 32

PLANTATIONS ET PEUPLEMENTS ÉDUQUÉS : ÉVALUATION DE LEUR VALEUR FAUNIQUE ET DES MESURES D'ATTÉNUATION POUR LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE 32

PROJET DE PEUPLIERS HYBRIDES ET ÉPANDAGE DE LISIER 33

PROJET D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE EN HAUTE ETCHEMIN 34

PROJET D'IDENTIFICATION ET DE CARACTÉRISATION DE MILIEUX FAUNIQUES ET FORESTIERS PRIORITAIRES EN HAUTE ETCHEMIN 35

PLANS D'AMÉNAGEMENT FORÊT-FAUNE 35

PROJET D'ORTHOPHOTOS 35

COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES 38

PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE 38

RENCONTRE DES AGENCES 38

STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS 39

RENCONTRE DES DÉPUTÉS 39

RÉVISION DE LA RÉGLEMENTATION DES MRC ET RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES DU MONDE MUNICIPAL 40

RENDEZ-VOUS DE LA FORÊT PRIVÉE 41

PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2011-2012 43
ANNEXES 45
ANNEXE 1 VENTILATION PAR PROGRAMMES ET PAR PROJETS DES DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2010-2011 46
ANNEXE 2 TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE PROGRAMME RÉGULIER EN 2010-2011 48
ANNEXE 3 TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE PIS-FAC EN 2010-2011 51
42 MILLIONS DE PLANTS REBOISÉS PLUS TARD … 15E ANNIVERSAIRE 53
INTRODUCTION 55
FORMATION DE L'AGENCE 56
PRÉSIDENTS ET ADMINISTRATEURS 60
PERSONNEL DE L'AGENCE 62
PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR 63
TRANSFERT DE CONNAISSANCES 64
ACTIVITÉS SUR L'ÉCLAIRCIE COMMERCIALE DE PLANTATIONS 65
HISTORIQUE DES PROJETS DE L'AGENCE 66
PEUPLIERS HYBRIDES ET ÉPANDAGE DE LISIER 66
CRÉATION D'UNE BASE DE DONNÉES DES ÉLÉMENTS DE BIODIVERSITÉ 68
PROJET D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE EN HAUTE-ETCHEMIN 70
TRAVAUX FORÊT-FAUNE 72
INVESTISSEMENTS EN AMÉNAGEMENT FORESTIER DE 1996 À 2010 73
TRAVAUX RÉALISÉS ET SUPERFICIE AMÉNAGÉE DE 1996 À 2010 73
RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES INVESTISSEMENTS SYLVICOLES 75
VOLUMES DE BOIS RÉCOLTÉS ET DÉCLARÉS 77

MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2010-2011 fut bien remplie et plusieurs dossiers ont retenu l'attention du conseil d'administration. Ce dernier s'est réuni à six reprises en 2010-2011 et le comité administratif s'est rencontré à huit occasions.

L'année a commencé sur une note négative avec une coupure budgétaire de 50 % au Programme d'investissements sylvicoles – Fonds d'adaptation des collectivités et une réduction de 5 % dans notre programme régulier. De plus, le retrait de l'industrie du conseil d'administration et des comités ainsi que le mot d'ordre aux industriels de retenir leur contribution c'est ajouté aux coupures. Ceci a causé bien des incertitudes au niveau budgétaire. Heureusement, les représentants de l'industrie ont décidé de réintégrer le conseil d'administration en décembre et ont versé leurs contributions.

Malgré tout, 1 521 producteurs forestiers ont pu bénéficier d'une aide financière de l'Agence pour réaliser des travaux d'aménagement forestier au cours de la dernière année.

Deux chantiers importants se sont poursuivis ou ont débuté en 2010-2011. D'abord le projet d'Aménagement forestier durable en Haute Etchemin avec l'élaboration du cahier de planification intégrée et la réalisation d'inventaires de milieux fauniques et forestiers sur le territoire ciblé, ce dossier est sous la responsabilité de Mme Anaïs Gasse, biologiste. Le second est celui de la révision du PPMV en lien avec la certification forestière. Pour ce dossier, nous avons procédé à l'embauche de M. Félix Brochu Marier, ing.f. Ce dernier a débuté la préparation de deux documents en lien avec la certification forestière ainsi que l'actualisation du document de connaissance. Par contre, nous avons dû ralentir le rythme compte tenu que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune n'était pas en mesure de nous fournir l'information nécessaire.

En 2010-2011, l'Agence a participé à l'élaboration du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire dont la CRÉ a la responsabilité. L'Agence a également été présente aux comités de travail pour la préparation du Rendez-vous de la forêt privée, qui s'est finalement tenu le 30 mai dernier et pour lequel je vous reviendrais plus amplement.

Un autre dossier dans lequel l'Agence s'est impliquée est celui de la révision de la règlementation par les MRC. Pour ce faire, il y a eu préparation d'un mémoire ainsi que la participation aux consultations publiques et à diverses rencontres.

Je tiens à remercier les administrateurs pour leur collaboration ainsi que toutes les autres personnes externes pour leur participation dans les comités. Finalement, au gros merci à nos employés pour le travail accompli durant cette année très chargée.

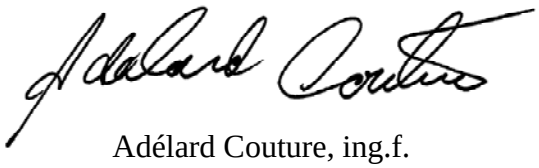

Adélard Couture, ing.f.
Président

AVIS DE CONVOCATION

Vous êtes cordialement invité à participer à la 15e assemblée générale de l'Agence des Appalaches qui se tiendra le 16 juin 2011, au Centre de Ski Mont Orignal, situé au 158, rang du Mont Orignal à Lac-Etchemin, à compter de 9 h.

L'assemblée générale annuelle est l'occasion de procéder à l'examen et à l'approbation du rapport annuel, des états financiers, à la nomination du vérificateur et des administrateurs de l'Agence. Cette année sera aussi l'opportunité de souligner les 15 ans de fonctionnement de celle-ci.

Au plaisir de vous compter parmi nous lors de cette journée.

Adélard Couture, ing.f.
Président

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et inscription des membres 9 h;
2. Ouverture de l'assemblée générale annuelle à 9 h 30;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Lecture et approbation du procès-verbal de la 14e assemblée générale annuelle;
5. Présentation et adoption des états financiers 2010-2011;
6. Nomination du vérificateur comptable;
7. Présentation et adoption du rapport annuel 2010-2011;
8. Prévision budgétaire 2011-2012;
9. Élection des administrateurs;
10. Questions diverses;
11. Levée de l'assemblée.

FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE

ORIGINE

En mai 1995, différents acteurs provinciaux importants de la forêt privée se sont réunis lors du *Sommet sur la forêt privée*. Ces participants comprenaient les organismes reconnus de producteurs forestiers, les titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois, le monde municipal et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Par la suite, un régime de protection et de mise en valeur des forêts privées a été défini; les agences régionales de mise en valeur des forêts privées sont nées. Le but premier de la mise en place des agences est de régionaliser les prises de décisions se rapportant au développement durable des forêts privées du territoire qu'elle désert.

L'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches a débuté ses activités le 27 septembre 1996.

Précisons que l'article 124.17 de la Loi sur les forêts stipule que :
« L'agence a pour objets, dans une perspective d'aménagement durable, d'orienter et de développer la mise en valeur des forêts privées de son territoire, en particulier par :

1. L'élaboration d'un plan de protection et de mise en valeur;
2. Le soutien financier et technique à la protection ou à la mise en valeur.

À cette fin, elle favorise la concertation entre les personnes ou organismes concernés par ces activités. »

Le territoire de l'Agence des Appalaches est constitué de quatre MRC et d'une ville, qui sont les suivantes :

- MRC de Bellechasse
- MRC des Etchemins
- MRC de L'Islet
- MRC de Montmagny
- Ville de Lévis

Même si la forêt est le centre des préoccupations de l'Agence, c'est avant tout pour les gens qui la possèdent, qui en font usage et qui l'habitent, qu'elle entend affecter les ressources dont elle dispose pour favoriser son développement et assurer la pérennité des écosystèmes qui la composent.

Territoire de l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches

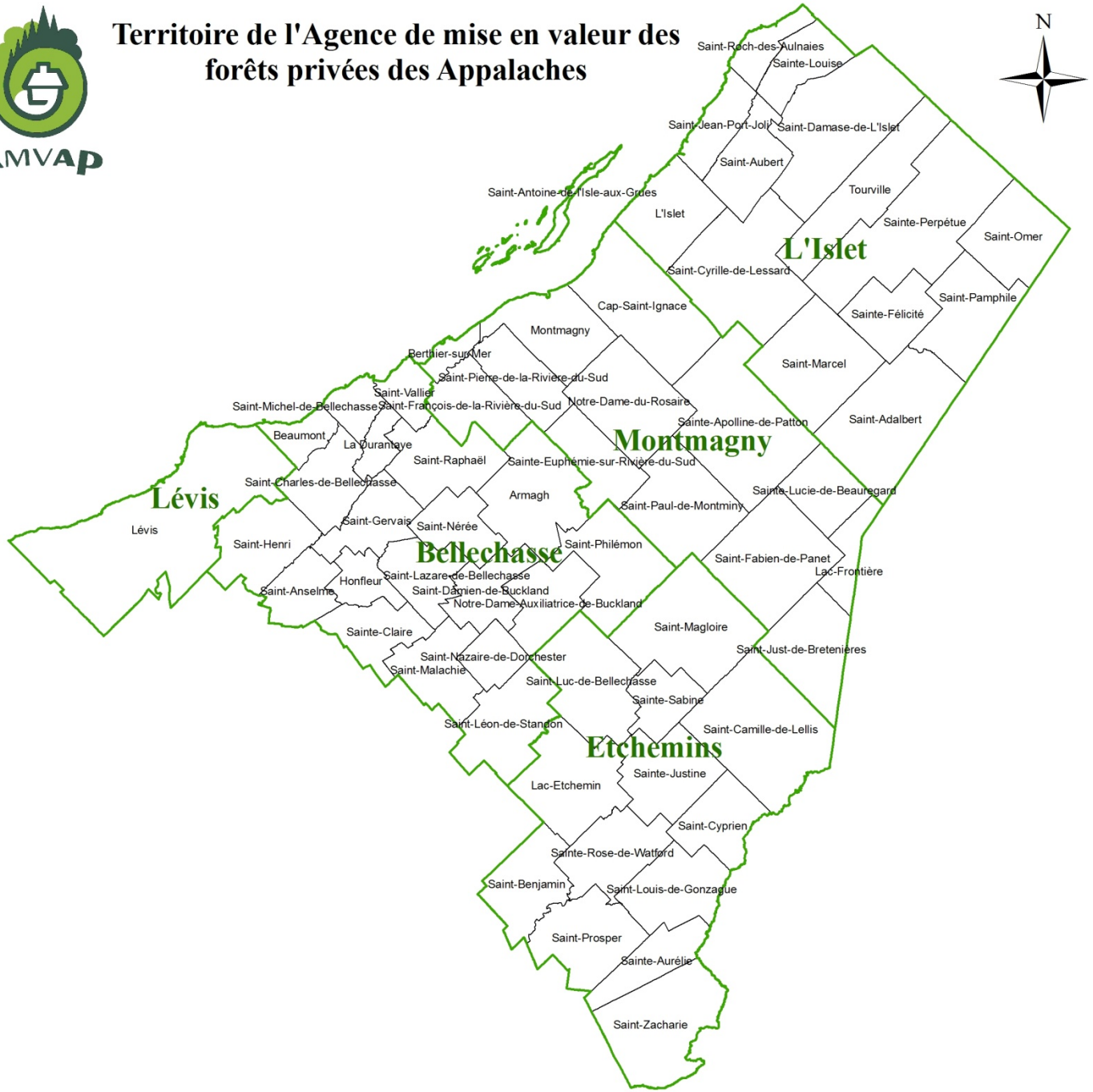

MEMBRES

Voici la liste des membres de l'Agence par catégorie.

Ministère

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Monde municipal

MRC de Bellechasse
MRC des Etchemins
MRC de L'Islet
MRC de Montmagny
Ville de Lévis
Lac-Etchemin
Lac-Frontière
L'Islet
Montmagny
Notre-Dame-du-Rosaire
Saint-Adalbert
Saint-Anselme
Saint-Benjamin
Saint-Camille-de-Lellis
Saint-Charles-de-Bellechasse
Saint-Cyprien
Saint-Damien-de-Buckland
Sainte-Apolline-de-Patton
Sainte-Aurélie
Sainte-Claire
Sainte-Justine
Sainte-Perpétue
Sainte-Rose-de-Watford
Sainte-Sabine
Saint-Étienne-de-Beaumont
Saint-Fabien-de-Panet
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Saint-Just-de-Bretenières
Saint-Lazare
Saint-Léon-de-Standon
Saint-Louis-de-Gonzague
Saint-Luc-de-Bellechasse
Saint-Magloire
Saint-Malachie
Saint-Marcel
Saint-Nazaire-de-Dorchester
Saint-Nérée
Saint-Omer
Saint-Pamphile
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
Saint-Prosper
Saint-Zacharie
Tourville

Organismes reconnus de producteurs forestiers

Association des propriétaires de boisés de la Beauce
Groupement forestier de Bellechasse-Lévis inc.
Groupement forestier de Dorchester inc.
Groupement forestier de L'Islet inc.
Groupement forestier de Montmagny inc.
Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud
Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec

Titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois

A. Lapointe & Fils ltée
Abitibi-Bowater inc.
Alexandre Côté ltée
Billots Sélect Mégantic inc.
Bois Daaquam inc.
Bois de sciage Lafontaine inc.
Busque & Laflamme inc.
Carrier & Bégin inc.
Clermont Hamel ltée
Commonwealth Plywood
Eloi Moisan inc.
Félix Huard inc. Div. Luceville
Gestofor inc.
Industries Maibec inc. Div. Saint-Pamphile
Industries Manufacturière Mégantic inc.
Kruger inc. Trois-Rivières
Kruger Wayagamack inc.
Les Bois Carthage inc. (Tafisa)
Les Lattes N.G. inc.
Les Lattes N.G. inc.
Les Planchers Mercier inc.
Matériaux Blanchet inc.
Mobilier Rustique inc.
Norampac inc. Division Cabano
Papiers White Birch Div. F.F. Soucy S.E.C.
Papiers Domtar inc. (C.A. Windsor)
Produits forestiers Arbec senc
Produits forestiers D.G. ltée
Roland Caron & Fils inc.
Scierie Arbotek inc.
Scierie Dion et Fils inc.
Scierie Fernand Rancourt inc.
Scierie Joseph Audet ltée
Scierie Lauzé inc.
Scierie Leduc inc. Div. de Papiers White Birch
Spécialiste du Bardeau de Cèdre inc.
Vexco inc.
Wilfrid Paquet & Fils ltée

Membres associés

Conseillers forestiers de la Côte-du-Sud inc.
Conseillers forestiers de la région de Québec inc.
Consultants forestiers M.S. inc.

CONSEILLERS FORESTIERS ACCRÉDITÉS EN 2010-2011

Association des propriétaires de
boisés de la Beauce
3500, boulevard Dionne
Saint-Georges (Québec) G5Y 3Y9
Tél. : 418 228-5110
Téléc. : 418 228-5800

Conseillers forestiers de la Côte-du-Sud inc.
1260, 6e Avenue, C.P. 148
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Tél. : 418 856-5828
Téléc. : 418 856-2775

Conseillers forestiers de la région de Québec
5300, rue des Tournelles
Québec (Québec) G2J 1E4
Tél. : 418 872-1773
Téléc. : 418 872-6773

Consultants forestiers M.S. inc.
1114, boulevard de la Rive-Sud, bureau 40
Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6
Tél. : 418 903-4747
Téléc. : 418 903-4500

Groupement forestier de
Bellechasse-Lévis inc.
69-A, Route 281
Saint-Magloire (Québec) G0R 3M0
Tél. : 418 257-2665
Téléc. : 418 257-2666

Groupement forestier de Dorchester inc.
1506, 25e Avenue, C.P. 129
Saint-Prosper (Québec) G0M 1Y0
Tél. : 418 594-8208
Téléc. : 418 594-8584

Groupement forestier de L'Islet inc.
76, rue Principale Est
Saint-Aubert (Québec) G0R 2R0
Tél. : 418 598-3056
Téléc. : 418 598-3058

Groupement forestier de Montmagny inc.
76, rue Principale Est
Saint-Aubert (Québec) G0R 2R0
Tél. : 418 598-3056
Téléc. : 418 598-3058

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mandat

Le conseil d'administration se compose des quatre partenaires de l'Agence. Les pouvoirs du conseil d'administration sont définis dans le règlement intérieur de l'Agence. Celui-ci se résume essentiellement à administrer les affaires de l'Agence et à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'atteinte des objectifs de la protection et de la mise en valeur des forêts privées de son territoire en favorisant la concertation entre les partenaires.

Membres :

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

M. Richard Bilodeau, MRNF/L'Islet	5/6
M. Jacques J. Tremblay, MRNF/Cap.-Nat. et Chaud.-App.	0/1
M. Serge Tremblay, MRNF/Cap.-Nat. et Chaud.-App.	4/5

Monde municipal

M. Daniel Pouliot, MRC de Bellechasse	1/6
M. Adélard Couture, MRC des Etchemins	6/6
M. René Laverdière, MRC de L'Islet	6/6
M. Rosario Bossé, MRC de Montmagny	2/3
M. Daniel Racine, MRC de Montmagny (substitut)	3/3
M. Mario Fortier, Ville de Lévis	3/6
M. Yvon Lacombe, MRC et Ville	3/4
M. Daniel Racine, MRC et Ville	1/2

Organismes reconnus de producteurs forestiers

M. Martin J. Côté, Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec	5/6
M. Simon Giguère, Association des propriétaires de boisés de la Beauce	5/6
M. Herman Lavoie, Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud	5/6
M. Raynald Pouliot, Groupement forestier de Bellechasse-Lévis inc.	6/6
M. Michel Simard, Groupement forestier de Dorchester inc.	3/6
M. Émile Tanguay, Groupement forestier de L'Islet inc.	6/6
M. Émile Tanguay, Groupement forestier de Montmagny inc.	6/6

Titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois

M. Berthier Boulianne, Boiscarvin inc.	0/1
M. Dave Chouinard, Matériaux Blanchet inc.	2/2
M. Raymond Laverdière, Industries Maibec inc.	0/1
M. François Nobert, Industries Maibec inc.	0/1
M. Léandre Rouleau, Bois Daaquam inc.	1/2

À noter que lors de la 14e assemblée générale annuelle, l'industrie forestière n'avait pas nommé d'administrateur pour la représenter au sein du conseil d'administration de l'Agence. L'industrie forestière a signifié son intérêt de réintégrer le conseil d'administration au mois de décembre 2010 et leur nomination a été officialisée en mars 2011.

Au cours de la dernière année financière, six réunions du conseil d'administration ont eu lieu. Lors de ces rencontres, les orientations et les décisions prises portent essentiellement sur les questions d'ordres politiques, administratives et techniques en rapport au fonctionnement de l'Agence et aux programmes d'aide à la mise en valeur des forêts privées du territoire des Appalaches.

Voici les principaux dossiers qui ont été abordés par le conseil d'administration :

- Accréditation des Conseillers forestiers de la région de Québec inc. sur l'ensemble du territoire de l'Agence;
- Enjeux et orientations du PRDIRT;
- Gestion des ressources humaines;
- Grille de taux de l'aide financière;
- Révision du Plan de protection et de mise en valeur et certification forestière;
- Politique des conditions de travail des employés de l'Agence;
- Programmation budgétaire de l'Agence;
- Programme d'investissements sylvicoles – Fonds d'adaptation des collectivités (PIS-FAC);
- Rendez-vous de la forêt privée;
- Répartitions budgétaires entre les conseillers forestiers;
- Révision de la réglementation relative à la protection et la mise en valeur des forêts privées;
- Révision du cahier d'instructions techniques et administratives de l'Agence;
- Suivi de la situation financière de l'Agence;
- Suivi des projets de l'Agence :
  - Projet d'Aménagement forestier durable en Haute Etchemin;
  - Projet d'orthophotos;
  - Projet d'identification et caractérisation de milieux fauniques et forestiers prioritaires en Haute Etchemin;
  - Projet de peupliers hybrides et d'épandage de lisier;
  - Projet de travaux forêt-faune.
- Transfert de connaissances.

LES COMITÉS

Le comité administratif

Mandat

Le comité administratif a pour mandat la gestion de la trésorerie de l'Agence et le fonctionnement des opérations courantes. Son action est tributaire des décisions du conseil d'administration.

Le comité administratif s'est réuni à huit reprises au cours de l'année.

Membres :

M. Adélard Couture, président
M. Martin J. Côté, vice-président
M. Richard Bilodeau, officier
M. Dave Chouinard, officier (partiel)
M. Raynald Pouliot, officier
M. Jean-Pierre Faucher, secrétaire et trésorier

Les sujets suivants ont fait l'objet d'une recommandation au conseil d'administration :

- Aires d'intensification de la production ligneuse;
- Analyse des dossiers de reboisements refusés par le MAPAQ;
- Consultation sur la Stratégie d'aménagement durable des forêts;
- Demandes dans les programmes de subventions;
- Enjeux du PRDIRT;
- Indexation de la grille des taux, ajout de traitements et directives dans les programmes;
- Révision du PPMV et certification forestière;
- Programmation budgétaire de l'Agence;
- Programme d'investissements sylvicoles – Fonds d'adaptation des collectivités (PIS-FAC);
- Rencontre avec les représentants du monde municipal;
- Renouvellement de l'assurance de l'Agence;
- Ressources humaines et politique des conditions de travail des employés de l'Agence;
- Révision de la réglementation relative à la protection et la mise en valeur des forêts privées et préparation du mémoire de l'Agence;
- Suivi de la situation financière de l'Agence;
- Suivi et recommandations par rapport aux projets réalisés par l'Agence.

Le comité consultatif

Mandat

Le comité consultatif a pour mandat d'analyser les demandes de modifications ou de précisions des normes techniques, administratives et de vérification opérationnelle et il fait le suivi des modifications apportées. De plus, il évalue les résultats de performance des conseillers forestiers, il fait le suivi du plan d'action du PPMV et sa révision, il analyse les réalisations en termes de transfert de connaissances et fait des recommandations au conseil d'administration. Ce comité relève du conseil d'administration. Le comité consultatif est appuyé par le sous-comité technique qui s'occupe de lui faire des recommandations concernant les modifications aux normes. Le sous-comité technique est formé d'ingénieurs forestiers représentants les conseillers forestiers.

Le comité consultatif s'est réuni à deux occasions au cours de l'année.

Membres :

M. Sylvain Lamontange
M. Yvon Lacombe
M. Dave Chouinard
M. Adélard Couture, membre d'office
M. Herman Lavoie
M. François Nobert
M. Raynald Pouliot
M. Daniel Racine
M. Serge Tremblay
M. Jean-Pierre Faucher, animateur
M. Sébastien Rioux, secrétaire

Les sujets suivants ont été abordés lors de la rencontre et ils ont fait l'objet d'une recommandation au conseil d'administration ou ont tout simplement été précisés :

- Aires d'intensification de la production ligneuse;
- Révision du PPMV et certification forestière;
- Modifications aux cahiers de normes techniques et administratives;
- Projets réalisés par l'Agence;
- Rapports de vérification opérationnelle et portrait des conseillers forestiers;
- Révision de la réglementation relative à la protection et la mise en valeur des forêts privées;
- Transfert de connaissances.

LE PERSONNEL DE L'AGENCE

Adélard Couture
Ingénieur forestier
Président

Jean-Pierre Faucher
Ingénieur forestier
Directeur

Sylvie Poulin
Secrétaire
administrative

Denis Ferland
Technicien forestier

Sébastien Rioux
Ingénieur forestier
Responsable
technique

Anaïs Gasse
Biologiste

Cassandra Quirion
(à gauche)
Laurie Morneau
(à droite)
Préposées au
secrétariat

Mélanie Martineau
Préposée au
secrétariat

Félix Brochu Marier
Ingénieur forestier
Responsable de la
mise à jour du PPMV

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010-2011

PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES

Contribution des partenaires

Partenaires	Participation aux réunions du conseil d'administration	Participation aux divers comités	Contribution monétaire
Industries	900 $	600 $	
Ministère	3 600 $	5 200 $	
Monde municipal	10 625 $	6 375 $	7 500 $
Représentants des propriétaires	10 500 $	14 000 $	

Contribution du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF)

La contribution du MRNF dans le programme régulier fut de 2 268 220 $. L'enveloppe provinciale dans ce programme était de 28,5 M$ en 2010-2011 soit une diminution de 5 % par rapport à l'année 2009-2010.

Participation des propriétaires

L'aide financière versée par l'Agence couvre 80 % de la valeur des travaux et les propriétaires ont assumés le 20 % restant. Le budget d'aménagement dans le programme régulier fut de 2 304 172 $. Par conséquent, la participation des propriétaires représente une valeur de 576 043 $.

Liste des industries ayant contribué (en ordre décroissant de contribution)

La contribution des industries en 2010-2011 fut de 337 853 $.

- Papiers Domtar inc. (C.A. Windsor)
- Industries Maibec inc. Div. Saint-Pamphile
- Kruger Wayagamack inc.
- Bois Daaquam inc.
- Matériaux Blanchet inc.
- Abitibi-Bowater inc.
- Mobilier Rustique inc.
- Stadacona S.E.C. / Scierie Leduc
- Norampac inc. Division Cabano
- Produits forestiers D.G. ltée
- Les Bois Carthage inc. (Tafisa)
- Les Lattes N.G. inc.
- Papiers White Birch Div. F.F. Soucy S.E.C
- Produits forestiers Arbec S.E.N.C.
- Bois de sciage Lafontaine inc.
- Le spécialiste du bardeau de cèdre
- A. Lapointe & Fils ltée
- Scierie Arbotek inc.
- Alexandre Côté inc.
- Wilfrid Paquet & Fils ltée
- Carrier & Bégin inc.
- Gestofor inc.
- Scierie Roland Caron & Fils inc.
- Industrie Manufacturière Mégantic inc.
- Scierie Lauzé inc.
- Éloi Moisan inc.
- Scierie Joseph Audet ltée
- Vexco inc. Div. scierie
- Félix Huard inc.

Clientèle desservi par MRC ou Ville

MRC ou Ville	Propriétaires desservis	Aide financière versée $	Proportion %
Bellechasse	337	399 602 $	17,3 %
Etchemins	561	924 477 $	40,1 %
L'Islet	222	478 749 $	20,8 %
Montmagny	178	438 265 $	19,0 %
Ville de Lévis	39	63 079 $	2,7 %
Total :		2 304 172 $	100 %

Répartition de l'aide financière entre les petits et les grands propriétaires

Type de producteur	Propriétaires desservis	Aide financière versée $
Petits propriétaires	1 308	2 275 277 $
Grands propriétaires	3	28 895 $
Total :	1 311	2 304 172 $

Aide financière versée par catégorie de traitement

Traitements	Aide financière versée		Nombre d'unités
	$	%	
Préparation de terrain	244 965 $	10,7 %	278,4 ha
Reboisement	443 880 $	19,3 %	1 083 730 plants
Regarni	77 005 $	3,3 %	170 102 plants
Entretien de plantation	576 137 $	25,0 %	617,0 ha
Traitements non commerciaux	256 569 $	11,1 %	236,9 ha
Traitements commerciaux	391 465 $	17,0 %	669,7 ha
Drainage et voirie forestière	21 873 $	0,9 %	28,1 km
Plans d'aménagement forestier et visites-conseils	292 278 $	12,7 %	1 092 plans ou visites
Total :	2 304 172 $	100 %	

Volumes de bois récoltés dans le cadre du programme régulier

Superficie en travaux commerciaux	Aide financière versée $	Volume récolté m^3 solides
669,7 ha	391 465 $	46 869 m^3

Budget investi par conseillers forestiers et aide financière moyenne par producteur

Conseillers forestiers	Montant investi $	Propriétaires desservis	Aide financière moyenne par producteur $
Association des propriétaires de boisés de la Beauce	264 962 $	294	901 $
Conseillers forestiers de la Côte-du-Sud	211 942 $	119	1 781 $
Conseillers forestiers de la région de Québec	221 224 $	99	2 234 $
Consultants forestiers M.S.	78 423 $	47	1 668 $
Groupement forestier de Bellechasse-Lévis	403 194 $	278	1 450 $
Groupement forestier de Dorchester	447 130 $	263	1 700 $
Groupement forestier de L'Islet	334 041 $	128	2 610 $
Groupement forestier de Montmagny	343 256 $	127	2 703 $
Total :	2 304 172 $		

La moyenne d'aide financière par producteur dans le programme régulier est de 1 681 $.

Évolution du nombre de producteurs reconnus

Le tableau suivant montre l'évolution du nombre de producteurs forestiers reconnus sur le territoire depuis les cinq dernières années.

2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
3 484	3 564	3 657	3 771	3 758

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS SYLVICOLES – FONDS D'ADAPTATION DES COLLECTIVITÉS

Au printemps 2006, afin de donner suite au rapport de la Commission Coulombe, le gouvernement du Québec annonçait la création du Programme d'investissements sylvicoles (PIS). D'une durée de quatre ans, ce programme bénéficiait d'une aide financière de 5 M$ pour la réalisation de travaux en forêt privée. L'Agence profitait alors d'un budget de 0,5 M$ par année.

En mars 2009, le ministre, M. Claude Béchard, annonçait qu'il doublait le budget dans le PIS. De plus, en mai, on nous informait que l'équipe spéciale Canada-Québec pour le secteur forestier avait convenu de mesures d'aides financières pour deux ans afin d'aider les travailleurs et les communautés à faire face à la crise. Dans cette entente, l'Agence de développement économique du Canada et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec ont décidé de fusionner leurs programmes afin de créer le Programme d'investissements sylvicoles – Fonds d'adaptation des collectivités (PIS-FAC).

En 2009-2010, l'Agence a bénéficié d'un budget d'un peu plus de 2 M$ dans le PIS-FAC. Pour l'année 2010-2011, nous nous attendions à recevoir un montant équivalent. Par contre, en juin 2010, alors que les ouvriers sylvicoles étaient à l'œuvre, on nous annonçait une coupure de 50 % de nos budgets dans ce programme destiné à soutenir les travailleurs et les communautés à faire face à la crise forestière. Suite à cette annonce, diverses actions politiques ont été entreprises. Une résolution a été adoptée lors de la 14^{e} assemblée générale annuelle et une lettre a été transmise aux députés fédéraux et provinciaux de la région afin de leur souligner l'impact de cette importante coupure sur la main-d'œuvre sylvicole et les propriétaires forestiers. En septembre 2010, le conseil d'administration a lui aussi adopté une résolution rappelant à nouveaux les problèmes rencontrés suites aux réductions dans les programmes d'aide financière et notre souhait que les budgets d'aménagement soient stabilisés. En novembre 2010, le président et le directeur de l'Agence ont rencontré M. Steven Blaney, député fédéral de Lévis-Bellechasse afin de lui expliquer la situation à laquelle nous avons du faire face cette année.

Pour la saison 2010-2011, l'Agence a bénéficié d'un montant de 1 006 456 $ dans le PIS-FAC. De cette somme 964 647 $ ont été investi en aménagement forestier dont l'éventail de travaux admissibles était le même que le programme régulier. Un montant fut réservé par l'Agence pour l'administration de ce programme (24 886 $) et la réalisation de la vérification opérationnelle (16 923 $).

La contribution des propriétaires dans ce programme représente une somme de 241 162 $ en 2010-2011.

Clientèle desservi par MRC ou Ville

MRC ou Ville	Propriétaires desservis	Aide financière versée $	Proportion %
Bellechasse	87	218 790 $	22,7 %
Etchemins	175	352 253 $	36,5 %
L'Islet	58	209 914 $	21,8 %
Montmagny	54	183 189 $	19,0 %
Ville de Lévis	2	502 $	0,0 %
Total :		964 648 $	100 %

Répartition de l'aide financière entre les petits et les grands propriétaires

Type de producteur	Propriétaires desservis	Aide financière versée $
Petits propriétaires	368	912 560 $
Grands propriétaires	2	52 088 $
Total :	370	964 648 $

Aide financière versée par catégorie de traitement

Traitement	Aide financière versée		Nombre d'unités
	$	%	
Préparation de terrain	21 268 $	2,2 %	42,9 ha
Reboisement	83 201 $	8,6 %	204 965 plants
Regarni	33 195 $	3,4 %	73 023 plants
Entretien de plantation	559 985 $	58,1 %	531,0 ha
Traitements non commerciaux	160 380 $	16,6 %	142,0 ha
Traitements commerciaux	67 334 $	7,0 %	98,7 ha
Drainage et voirie forestière	7 502 $	0,8 %	6,3 km
Plans d'aménagement forestier et visites-conseils	31 783 $	3,3 %	144 plans ou visites
Total :	964 648 $	100 %	

Volumes de bois récoltés dans le cadre du PIS-FAC

Superficie en travaux commerciaux	**Aide financière versée $**	**Volume récolté m^3 solides**
98,7 ha	67 334 $	5 424 m^3

Budget investi par conseillers forestiers et aide financière moyenne par producteur

Conseillers forestiers	**Montant investi $**	**Propriétaires desservis**	**Aide financière moyenne par producteur $**
Association des propriétaires de boisés de la Beauce	109 454 $	116	944 $
Conseillers forestiers de la Côte-du-Sud	87 956 $	24	3 665 $
Conseillers forestiers de la région de Québec	91 600 $	37	2 476 $
Consultants forestiers M.S.	44 353 $	19	2 334 $
Groupement forestier de Bellechasse-Lévis	166 857 $	43	3 880 $
Groupement forestier de Dorchester	184 803 $	62	2 981 $
Groupement forestier de L'Islet	137 878 $	40	3 447 $
Groupement forestier de Montmagny	141 747 $	41	3 457 $
Total :	964 648 $		

La moyenne d'aide financière par producteur dans le PIS-FAC est de 2 607 $.

VÉRIFICATION OPÉRATIONNELLE

Programme régulier

L'Agence a réalisé la vérification opérationnelle des travaux facturés dans le programme régulier pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2010. L'objectif de vérification opérationnelle est fixé à 8 % dont 6 % des dossiers sont choisis aléatoirement et 2 % de façon ciblée.

Toutes les prescriptions reçues a priori dans le programme régulier et le PIS-FAC ont été misent en commun puisqu'il était impossible de les départager entre les deux programmes. Ainsi, l'Agence a reçu 1 559 prescriptions dont 134 ont été vérifiées (8 % de vérification dont 6 % aléatoire et 2 % ciblée). Pour ce qui est des travaux exécutés, nous avons reçu 1 839 rapports d'exécution du programme régulier et 145 ont été vérifiés (8 % de vérification dont 7 % aléatoire et 1 % ciblée). Au total, la valeur des travaux vérifiés est de 465 480 $ ce qui représente 19 % des sommes investies.

Au niveau de la qualité des travaux vérifiés, 91 % d'entre eux ont atteint la note de passage soit une diminution de 7 % par rapport à l'an dernier. Pour ce qui est de la quantité déclarée, 98 % des travaux se sont avérés conformes soit une augmentation de 7 % comparativement à l'année précédente. Au niveau de la qualité des travaux, la diminution est surtout attribuable aux travaux d'éclaircie précommerciale. Ce problème a été documenté et plusieurs raisons peuvent expliquer ce résultat. À cet effet, une formation à l'attention des conseillers forestiers a été organisée pour tenter de corriger la situation.

Les remises monétaires conséquentes à la vérification opérationnelle du programme régulier totalisent 2 468,66 $ répartis sur 11 traitements. De plus, dix non-conformités n'entrainant aucune réduction de l'aide financière ont été notées pendant la saison la plupart étant reliés à des écarts entre les données déclarées par le conseiller forestier et celles mesurées par l'Agence.

La vérification a aussi portée sur les suivis de plantations exigés par l'Agence. Ceci a permis de s'assurer que les plantations ne nécessitaient pas de dégagement tel que le démontrait les données du conseiller forestier. Ce sont 26 plantations qui ont été vérifiées sur les 307 prescriptions qui n'exigeaient pas d'entretien. Au total, 88 % des vérifications étaient conformes.

En général, les conseillers forestiers ont bien respecté les directives concernant la transmission des documents à l'Agence. Ainsi, la vérification opérationnelle a pu être réalisée rondement.

PIS-FAC

Dans le cas du PIS-FAC, la vérification opérationnelle a été réalisée selon les mêmes balises que le programme régulier. L'Agence a reçu 432 rapports d'exécution dans ce programme dont 39 ont été inspectés. Ainsi, la vérification a porté sur 10 % des documents (7 % aléatoire et 3 % ciblée). La valeur des travaux vérifiés est de 180 419 $ ce qui équivaut à 19 % des sommes investies.

La qualité des travaux vérifiés a atteint 100 % de conformité soit une augmentation de 3 % comparativement à l'an dernier. Pour ce qui est de la quantité, 90 % des travaux étaient conformes soit une réduction de 4 % par rapport à l'année précédente.

Des réductions ont été appliquées pour un rapport d'exécution suite aux résultats de la vérification opérationnelle. Cette remise monétaire totalise 541,50 $. De plus, deux dossiers vérifiés présentaient des non-conformités, mais pour lesquelles aucune réduction n'était applicable.

PORTRAIT DES CONSEILLERS FORESTIERS

L'Agence a de nouveau préparé un portrait de ses conseillers forestiers. Ce travail permet, à partir des résultats de la vérification opérationnelle, de refléter la performance de chacun des conseillers forestiers. De plus, à tous les deux ans, afin de mesurer la satisfaction de la clientèle desservis, un sondage téléphonique est réalisé auprès de 150 producteurs forestiers. Ce travail a été réalisé en 2009-2010 et ce résultat a été utilisé dans le portrait. Ce sondage a permis de démontrer que le niveau de satisfaction des propriétaires était de 92 %. Pour le portrait, la moyenne globale de la performance des conseillers forestiers est de 94 %.

Certes, l'Agence est satisfaite de la performance de ses conseillers forestiers. Toujours en visant l'amélioration continue de ceux-ci, nous allons garder le cap et avoir recours à la vérification ciblée selon les problématiques rencontrées sur le terrain.

Conseillers forestiers	Prescrip. et rapport d'exé. (45 %)	Superficie (25 %)	Moyenne par producteur (5 %)[1]	Satisfaction 2009-2010 (25 %)	Note finale (100 %)
Ass. prop. boisés Beauce	43,4%	24,2%	5,0%	24,0%	96,6%
Cons. for. Côte-du-Sud	39,4%	22,1%	5,0%	23,1%	89,7%
Cons. for. région Québec	44,2%	23,4%	5,0%	24,0%	96,6%
Cons. for. M.S.	43,4%	23,7%	5,0%	24,0%	96,1%
Group. for. Bellechasse-Lévis	43,7%	24,3%	5,0%	22,9%	95,9%
Group. for. Dorchester	43,4%	23,1%	5,0%	21,6%	93,0%
Group. for. L'Islet	42,6%	22,9%	5,0%	21,3%	91,8%
Group. for. Montmagny	41,0%	19,1%	5,0%	22,9%	88,0%
Moyenne	42,6%	22,8%	5,0%	23,0%	93,5%

[1] L'Agence a augmenté la limite d'aide financière par producteur à 60 000 $ au lieu de 20 000 $ en 2009-2010 et 2010-2011. Pour la présente année, tous les conseillers forestiers ont obtenu une note de 5 % malgré le fait que certains avaient dépassé la limite de 4 500 $ par producteur en excluant les plans d'aménagement forestier.

PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR

Plusieurs efforts ont été consacrés en 2010-2011 pour la révision du Plan de protection et de mise en valeur (PPMV). Tout d'abord, en mai 2010, l'Agence a pris la décision d'intégrer les exigences de la certification forestière de la norme FSC qui sont en relation avec le PPMV dans le plan de travail. En fait, les trois organismes de mise en marché du territoire avaient signifié leurs besoins et il fut résolu d'accomplir le travail à l'échelle de l'Agence.

Afin d'avancer le plus possible le travail, l'Agence a engagé, en juillet 2010, sur une base contractuelle, M. Félix Brochu Marier, ing.f., à titre de responsable à la mise à jour du PPMV. Ce dernier s'est consacré à la poursuite de la révision du document de connaissance du premier PPMV et aussi à la préparation de deux documents importants dans le cadre de la certification forestière soit l'identification des forêts à haute valeur pour la conservation et le portrait comparatif de la forêt naturelle et actuelle. Afin d'appuyer le responsable à la mise à jour du PPMV dans son travail, un comité a été formé par l'Agence. Ce dernier est composé d'un représentant de chacun des organismes de mise en marché, un des groupements forestiers, un du monde municipal et un du ministère.

Un montant de 38 470 $ fut consacré en 2010-2011 pour la révision du PPMV. Rappelons que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a autorisé, en octobre 2009, chacune des agences à réserver une somme de 50 000 $, à partir de leur budget de 2009-2010 ou de 2010-2011, afin de réaliser ce travail.

En mars 2011, considérant l'approche du Rendez-vous de la forêt privée et le fait que nous n'avions toujours pas reçu les balises officielles du MRNF pour la révision du PPMV, l'Agence a décidé de faire une pause dans ce travail qui devrait reprendre à l'automne 2011.

Entretemps, l'Agence et les organismes de mise en marché ont entrepris la recherche de financement afin de poursuivre le travail en relation avec la certification forestière plus précisément pour la mise en place de l'aménagement écosystémique dans la région.

À cet effet, un des partenaires de l'Agence, l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce, a obtenu une certification forestière FSC pour 700 propriétaires de leur territoire. Nous tenons à féliciter cette organisation pour avoir obtenu cette reconnaissance en 2011.

BANC D'ESSAI DU CALCUL DE LA POSSIBILITÉ FORESTIÈRE

En 2009, l'Agence fut sélectionnée par le comité provincial chapeauté par le MRNF afin d'exécuter un banc d'essai sur le calcul de la possibilité forestière sur notre territoire.

Ce mandat fut octroyé au groupe Optivert pour tester le logiciel Forexpert et Forposs pour la réalisation du calcul. La méthodologie a été révisée par plusieurs experts et des ajustements ont été apportés. Ce banc d'essai est toujours en cours et devrait se terminer pendant la prochaine année.

TRANSFERT DE CONNAISSANCES

L'Agence a investi un montant de 37 988 $ en transfert de connaissances en 2010-2011. Une somme de 29 944 $ fut consacrée pour le financement d'activités de transfert de connaissances offertes par nos trois mandataires soient l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce, le Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud et le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec. Ces derniers ont annoncé les formations offertes dans leurs journaux respectifs.

Le tableau suivant présente les activités réalisées. Notons que les propriétaires devaient débourser une somme de 20 $ pour participer à la formation.

Titre de l'activité de formation	Nombre d'activités	Nombre de participants
Abattage directionnel en forêt	6	59
Affûtage et entretien de la scie à chaîne	6	61
Éclaircies et jardinage	3	22
Façonnage des bois	1	10
Fiscalité forestière	4	64
Planification de chantiers	1	10
Utilisation de la débroussailleuse	1	6
Rentabilité d'un boisé privé	2	27
Total :	24	259

Les participants ont rempli un questionnaire d'appréciation à la fin de la formation ce qui a permis de confirmer que, de façon générale, ils sont très satisfaits du contenu, de l'organisation et du formateur.

L'Agence a aussi participé financièrement à l'organisation des journées forestières pour les propriétaires de boisés privés organisées dans le cadre du congrès annuel du Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec qui s'est déroulé les 23 et 24 août 2010. Ces visites ont eu lieu sur le territoire de la Ville de Lévis et celui de la MRC de L'Islet. Une somme de 4 715 $ fut consacrée à ces activités. L'Agence a aussi animé un kiosque lors du congrès et participé aux visites terrain.

Finalement, l'Agence a procédé cette année à la réédition de certains feuillets de transfert de connaissances. Ce travail fut complété à l'hiver 2011 et une somme de 5 329 $ fut investie dans celui-ci. Au total, cinq feuillets ont été refaits sur les sujets suivants : Abattage directionnel, Entretien et affûtage de la scie à chaîne, Éclaircir votre boisée, Traverses temporaires de cours d'eau et Utilisation de la débroussailleuse. En plus des copies papier, la version électronique de ces dépliants a été ajoutée au site Internet de l'Agence.

RÉALISATION DE TRAVAUX FORÊT-FAUNE

Pour une quatrième année consécutive, l'Agence a obtenu une aide financière pour la réalisation de travaux forêt-faune par la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II (PMVRMF-Volet II). Le budget de 174 075 $ a permis de réaliser 129 ha de travaux forêt-faune, la préparation de 13 plans d'aménagement forêt-faune et l'installation de 12 ponceaux pour un total de 66 propriétaires desservis.

Voici plus en détail les travaux réalisés.

Traitements	Aide financière versée $	Nombre d'unités
Préparation de terrain avec conservation d'îlots	4 591 $	3,6 ha
Éclaircie précommerciale de plantation avec conservation d'îlots	18 003 $	14,5 ha
Éclaircie précommerciale adaptée	90 264 $	70,3 ha
Coupe de succession adaptée	3 337 $	4,9 ha
Éclaircie commerciale avec trouées	33 754 $	36,1 ha
Installation de ponceaux	12 304 $	12 ponc.
Plan d'aménagement forêt-faune	6 011 $	13 PAFF
Total :	168 264 $	

VÉRIFICATION OPÉRATIONNELLE DES TRAVAUX FORÊT-FAUNE

La Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches a mandaté l'Agence afin de réaliser la vérification opérationnelle des travaux forêt-faune de deux projets du PMVRMF - Volet II soient ceux de l'Agence et de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce. Ce contrat a représenté un revenu de 7 454 $ pour l'Agence.

Le personnel technique de l'Agence et la biologiste ont réalisé la vérification portant à la fois sur l'aspect forestier et sur le volet faunique du traitement. Au total, dans les deux projets, 18 dossiers ont été vérifiés.

L'Agence a aussi participé, en partenariat avec l'Agence de la Chaudière, à la poursuite de la modification de la méthode de vérification opérationnelle des travaux forêt-faune ainsi que du cahier d'instructions techniques pour la réalisation des travaux forêt-faune.

PLANTATIONS ET PEUPLEMENTS ÉDUQUÉS : ÉVALUATION DE LEUR VALEUR FAUNIQUE ET DES MESURES D'ATTÉNUATION POUR LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE

Le projet d'étude visant à évaluer les effets réels des mesures d'atténuation des travaux forêt-faune s'est poursuivi pour une troisième année. Ce projet est chapeauté par l'Agence de la Chaudière et est réalisé sur l'ensemble du territoire de Chaudière-Appalaches. En résumé, ce projet quinquennal vise à comparer certains traitements forêt-faune réalisés en plantation ou en peuplement naturel avec des travaux conventionnels et des parcelles témoins.

En 2010-2011, les travaux sylvicoles et forêt-faune ont été complétés. À l'automne, l'Agence a participé au nettoyage des dispositifs pour la poursuite des inventaires fauniques.

PROJET DE PEUPLIERS HYBRIDES ET ÉPANDAGE DE LISIER

Amorcé en 2002, le projet pilote sur *l'Initiative d'évaluation de la faisabilité du boisement en vue du captage de carbone*, vise à expérimenter l'utilisation du lisier de porc comme fertilisant pour des plantations de peupliers hybrides. Au total, 13 blocs expérimentaux ont été établis en 2003 et en 2004 dans la MRC de Bellechasse et celle des Etchemins.

Ce projet unique au Québec a bénéficié, en 2010-2011, de l'appui financier du ministère des Ressources naturelles et de la Faune dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – volet I (43 150 $) et du Centre canadien sur la fibre de bois en Alberta (8 000 $). Nous avons aussi pu compter sur le soutien professionnel et technique du Centre de foresterie des Laurentides (79 000 $), de l'Université Laval et le Réseau Ligniculture Québec (7 300 $).

Toutes les activités prévues au protocole expérimental ont été poursuivies, soient l'épandage de lisier, la récolte des échantillons d'eau de percolation, les analyses foliaires et le mesurage dendrométrique. De plus, ce fut l'occasion de réaliser un élagage et si nécessaire, une taille de formation pour tous les arbres des dispositifs. L'Agence a aussi réalisé une visite terrain à l'attention des membres du comité scientifique affecté au projet ainsi que pour divers intervenants dans le domaine de la populiculture.

Au niveau des résultats du projet, l'année 2010-2011 fut l'occasion de poursuive l'analyse statistique des données recueillies. Celle-ci a permis de montrer, pour le dispositif de 2003 et celui de 2004, que la dose de lisier avait un effet significatif sur la croissance des peupliers. À la lumière des résultats obtenus, le gain semble s'accroître avec les années. En effet, le gain moyen en croissance est de 21 % pour le dispositif de 2004 et de 31 % pour celui de 2003.

L'année fut aussi l'occasion de faire la rédaction de deux articles scientifiques sur le projet. Ceux-ci seront complétés dans la prochaine année.

Considérant ces résultats, le comité scientifique a décidé qu'il était pertinent de poursuivre l'expérimentation selon le protocole expérimental et en priorisant la collecte de certaines données principalement au niveau environnemental.

PROJET D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE EN HAUTE ETCHEMIN

L'année 2010 fut la première année du projet quinquennal d'Aménagement forestier durable en Haute Etchemin coordonnée par Mme Anaïs Gasse, biologiste. Rappelons que ce projet est financé par la Fondation de la faune du Québec (FFQ), avec l'appui du ministère des Ressources naturelles et de la Faune dans le cadre du programme d'Aménagement intégré par sous-bassin versant. Ce dernier a pour objectif de favoriser l'implantation, à l'échelle du sous-bassin versant, d'une approche globale d'aménagement intégré des ressources (forêt, faune, etc.) qui encouragera le développement durable de la forêt privée.

Dans le cadre du projet initié par l'Agence, le territoire d'intervention se situe à l'intérieur du bassin versant de la rivière Etchemin et il touche cinq municipalités soient Lac-Etchemin, Saint-Luc, Sainte-Sabine, Saint-Léon-de-Standon et Sainte-Justine ce qui représente plus de 340 propriétaires sur un territoire d'environ 14 000 ha.

Cette année, la coordonnatrice a préparé un cahier de planification intégrée qui dresse le portrait des ressources présentes sur le territoire d'étude tout en faisant ressortir les constats. Dans un deuxième temps, un plan d'action a été bâti afin d'établir les activités à mettre en œuvre pendant l'an 2 du projet.

En février 2011, la FFQ nous a annoncé qu'elle nous offrait un financement de 37 000 $ pour l'an 2. Bien que ce montant représente la moitié du financement que nous prévoyons obtenir, l'Agence a maintenu sa décision d'octroyer un montant de 45 000 $ pour la réalisation de travaux sylvicoles et forêt-faune différents des normes en vigueur. De plus, considérant cette réduction budgétaire, le comité consultatif du projet a décidé de prioriser les activités de transfert de connaissances à l'attention des propriétaires et des intervenants.

PROJET D'IDENTIFICATION ET DE CARACTÉRISATION DE MILIEUX FAUNIQUES ET FORESTIERS PRIORITAIRES EN HAUTE ETCHEMIN

Afin de mieux caractériser les ressources présentes sur le territoire d'étude du projet d'Aménagement forestier durable en Haute Etchemin, l'Agence a déposé une demande de financement dans le cadre du PMVRMF – Volet II 2010-2011 et a obtenu un financement de 19 750 $ de la CRÉ de la Chaudière-Appalaches. Le projet intitulé *Identification et caractérisation de milieux fauniques et forestiers prioritaires en Haute Etchemin* a permis de réaliser l'inventaire des ponceaux, des vieilles forêts, des érablières et des milieux humides. Toutes ces données ont été compilées afin de produire un rapport faisant état des principales problématiques rencontrées sur le terrain au niveau des traverses de cours d'eau, de préciser le niveau de vieilles forêts présentes sur le territoire d'étude ainsi que leurs caractéristiques, de valider certaines hypothèses relatives aux érablières et finalement de confirmer les cartographies des milieux humides.

PLANS D'AMÉNAGEMENT FORÊT-FAUNE

Cette année, la biologiste de l'Agence, appuyée par l'équipe technique, a préparé et validé des plans d'aménagement forêt-faune. Ce nouveau service a été offert aux conseillers forestiers afin qu'ils puissent répondre à la demande de leur clientèle qui désire ajouter un volet faunique à leur plan d'aménagement forestier. En 2010-2011, ce sont 51 plans d'aménagement forêt-faune qui ont été confectionnés ou validés par l'Agence.

PROJET D'ORTHOPHOTOS

Le projet des orthophotos, entrepris par la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches, s'est concrétisé à l'été 2010. Cette initiative s'est faite en partenariat avec les intervenants du milieu municipal, forestier et les ministères qui ont convenu du produit à acquérir et du montage financier. L'Agence a agi comme porteur de dossier dans ce projet en s'occupant de la recherche de partenaires intéressés par l'achat des données, à la rédaction des protocoles d'entente et la distribution des données.

AUTRES ACTIVITÉS

COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Le président de l'Agence a agi à titre de commissaire à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de la Chaudière-Appalaches (CRRNT). L'année 2010 fut marquée par l'adoption du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire au mois de décembre et son dépôt au MRNF.

PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE

Le directeur a participé aux réunions du comité du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT). Relevant de la Conférence régionale des élus (CRÉ), le travail accompli cette année a consisté à compléter la rédaction du portrait des ressources naturelles ainsi qu'à la rédaction des enjeux, des orientations, des objectifs et des actions du plan. Par la suite ces dernières ont été priorisées pour la phase de mise en œuvre.

Divers ateliers de consultations ont été organisés par la CRÉ pendant l'année afin d'obtenir l'opinion des intervenants notamment ceux de la forêt privée.

RENCONTRE DES AGENCES

Il y a eu trois rencontres des agences pendant l'année. Pour chacune de celles-ci, des représentants du MRNF ont fait des présentations principalement axées sur le *Rendez-vous de la forêt privée*. En septembre 2010, il a surtout été question de l'avancement des discussions au sein du groupe de travail et les divers comités de travail formés pour la préparation du Rendez-vous. Au mois de mars 2011, le MRNF a livré la liste des sujets discutés lors du Rendez-vous et toujours en mars, une rencontre réunissant le MRNF ainsi que les CRÉ et agences dont le territoire est de forte teneur en forêt privée afin de discuter de l'arrimage entre les PRDIRT et les PPMV.

La date du Rendez-vous de la forêt privée a été annoncée et cet événement aura lieu le 30 mai 2011.

STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS

Dans le cadre des consultations publiques sur l'aménagement durable des forêts lancées en octobre 2010 par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et orchestré, dans chacune des régions, par les CRÉ, l'Agence a fait le dépôt d'un mémoire. Ce dernier présentait la position de l'Agence à l'égard de la place donnée à la forêt privée dans la futur Stratégie d'aménagement durable des forêts. Dans le document mis en consultation, la forêt privée était peu intégré. Par contre, la ministre s'était engagée à faire une place plus importante à la forêt privée en fonction des discussions à tenir lors du Rendez-vous de la forêt privée.

RENCONTRE DES DÉPUTÉS

L'Agence a fait quelques représentations politiques cette année. Le président et le directeur ont entre autres rencontré M. Steven Blaney, député fédéral de Lévis-Bellechasse, afin de discuter des répercussions des coupures subies dans le Programme d'investissements sylvicoles – Fonds d'adaptation des collectivités sur la main-d'œuvre sylvicole de la région ainsi que sur les propriétaires de boisés.

Suite aux coupures budgétaires subies cette année, le conseil d'administration a adopté plusieurs résolutions pour que des lettres soient transmises aux députés de la région. Celles-ci visaient à conscientiser les députés par rapport aux coupures budgétaires que nous avons subies et de notre souhait que les budgets d'aménagement forestier soient maintenus et stabilisés pour les prochaines années.

RÉVISION DE LA RÉGLEMENTATION DES MRC ET RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES DU MONDE MUNICIPAL

L'année 2010-2011 fut marquée par la révision du règlement régional relatif à la protection et la mise en valeur des forêts privées des MRC du territoire. D'abord entrepris et adopté dans la MRC de L'Islet en octobre 2009, un projet de règlement a été soumis en consultation publique dans les MRC de Bellechasse et des Etchemins à l'été 2010. L'Agence a participé activement à ces consultations et a présenté un mémoire qui a été déposé à chacune des MRC du territoire.

Le 17 mars dernier a eu lieu la rencontre annuelle d'information et de discussion avec les représentants du monde municipal du territoire de l'Agence. Lors de celle-ci, considérant que les MRC prévoyaient adopter leur nouveau règlement à court terme, l'Agence a formulé quatre propositions de modifications au projet de règlement. Cette réunion a aussi été l'occasion de présenter les réalisations de l'Agence en termes d'investissements en travaux sylvicoles pendant l'année.

Insatisfaite des changements apportés au projet de réglementation, l'Agence en partenariat avec les organismes de mise en marché, les groupements forestiers et l'industrie forestière ont organisé, le 11 avril 2011, une soirée d'information à l'attention des propriétaires afin de leur exposer les modifications en voie d'être apportés au règlement.

Les MRC de Bellechasse, des Etchemins et de Montmagny prévoient adopter leur nouveau règlement régional au début de l'année 2011. La MRC de L'Islet prévoit ajuster son règlement en fonction de ceux adoptés dans les autres MRC.

RENDEZ-VOUS DE LA FORÊT PRIVÉE

Le Rendez-vous de la forêt privée s'est finalement tenu le 30 mai 2011. Cet événement tant attendu s'est réalisé dans un contexte de la mise en œuvre du nouveau régime forestier. Les travaux menant à cette rencontre entre les quatre partenaires de la forêt privée et les agences ont débuté en juin 2009.

La vision qui a été donnée à cet événement est celle du développement durable du Québec et de ses régions par la création de richesses économiques et de retombées sociales et environnementales.

La journée a été l'occasion de discuter de 30 décisions réunies sous les neuf sujets suivants :

A. La gouvernance en forêt privée;
B. L'engagement et l'enregistrement des propriétaires de boisés privés;
C. La protection des investissements passés;
D. Le financement de la forêt privée;
E. Le programme de remboursement des taxes foncières;
F. La reconnaissance du modèle d'affaires des groupements forestiers;
G. La connaissance et la planification de la forêt privée.

Les décisions rendues s'appliqueront progressivement à compter de l'année 2011.

PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2011-2012

Prévision budgétaire 2011-2012	Prog. régulier	PPMV	PIS	Projets	Total
Revenus					
Contribution MRNF PMVFP	2 209 720 $	0 $	0 $	58 500 $	2 268 220 $
Contribution Prog. d'investiss. sylv. (PIS)	0 $	0 $	500 000 $	0 $	500 000 $
Contribution de l'industrie	275 000 $	0 $	0 $	0 $	275 000 $
Contribution MRNF - Volet I - Projet PEH	0 $	0 $	0 $	45 790 $	45 790 $
Contribution SCF - Projet PEH	0 $	0 $	0 $	8 000 $	8 000 $
Contribution CRÉ - PMVRMF Volet II	0 $	0 $	0 $	175 000 $	175 000 $
Contribution Fondation de la faune SBV	0 $	0 $	0 $	37 000 $	37 000 $
Contribution partenaires monde municipal	7 500 $	0 $	0 $	0 $	7 500 $
Revenus de projets et divers	7 270 $	0 $	0 $	17 500 $	24 770 $
Surplus de l'exercice précédent	333 342 $	14 049 $	0 $	14 041 $	361 432 $
Total des revenus	**2 832 832 $**	**14 049 $**	**500 000 $**	**355 831 $**	**3 702 712 $**
Dépenses					
Frais d'administration					
Salaires et avantages sociaux	157 248 $	12 380 $	13 014 $	80 179 $	262 821 $
Service informatique et logiciel forêt privée	3 630 $	0 $	470 $	0 $	4 100 $
Comptabilité et services	2 300 $	0 $	500 $	0 $	2 800 $
Présidence	1 640 $	0 $	360 $	0 $	2 000 $
Loyer et entretien ménager	9 850 $	0 $	0 $	0 $	9 850 $
Réunions	1 000 $	0 $	500 $	0 $	1 500 $
Assurances et cotisations	5 160 $	735 $	835 $	710 $	7 440 $
Fourn. de bur., photocopies et poste	9 600 $	734 $	1 250 $	4 980 $	16 564 $
Publicité et 15e anniversaire	14 285 $	0 $	0 $	2 500 $	16 785 $
Télécommunications	5 450 $	0 $	1 000 $	700 $	7 150 $
Frais de déplacements, hébergement et repas	15 480 $	200 $	2 570 $	11 865 $	30 115 $
Formation	6 000 $	0 $	0 $	1 250 $	7 250 $
Divers	1 000 $	0 $	501 $	0 $	1 501 $
Sous-total frais d'administration	**232 6452$**	**14 049 $**	**21 000 $**	**102 184 $**	**369 875 $**
Frais d'exploitation					
Programmes d'aménagement	2 503 731 $	0 $	479 000 $	216 400 $	3 199 131 $
Projets	0 $	0 $	0 $	22 247 $	22 247 $
Transfert de connaissances	30 000 $	0 $	0 $	0 $	30 000 $
Acquisition de données	1 500 $	0 $	0 $	0 $	1 500 $
Sous-total frais d'exploitation	**2 535 231 $**	**0 $**	**479 000 $**	**238 647 $**	**3 252 878 $**
Amortissement	**10 800 $**	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**10 800 $**
Total des dépenses	**2 778 673 $**	**14 049 $**	**500 000 $**	**340 831 $**	**3 633 553 $**
Revenu net	**54 159 $**	**0 $**	**0 $**	**15 000 $**	**69 159 $**

* Sujet à changement. Budgets non confirmés dans les programmes.

ANNEXES

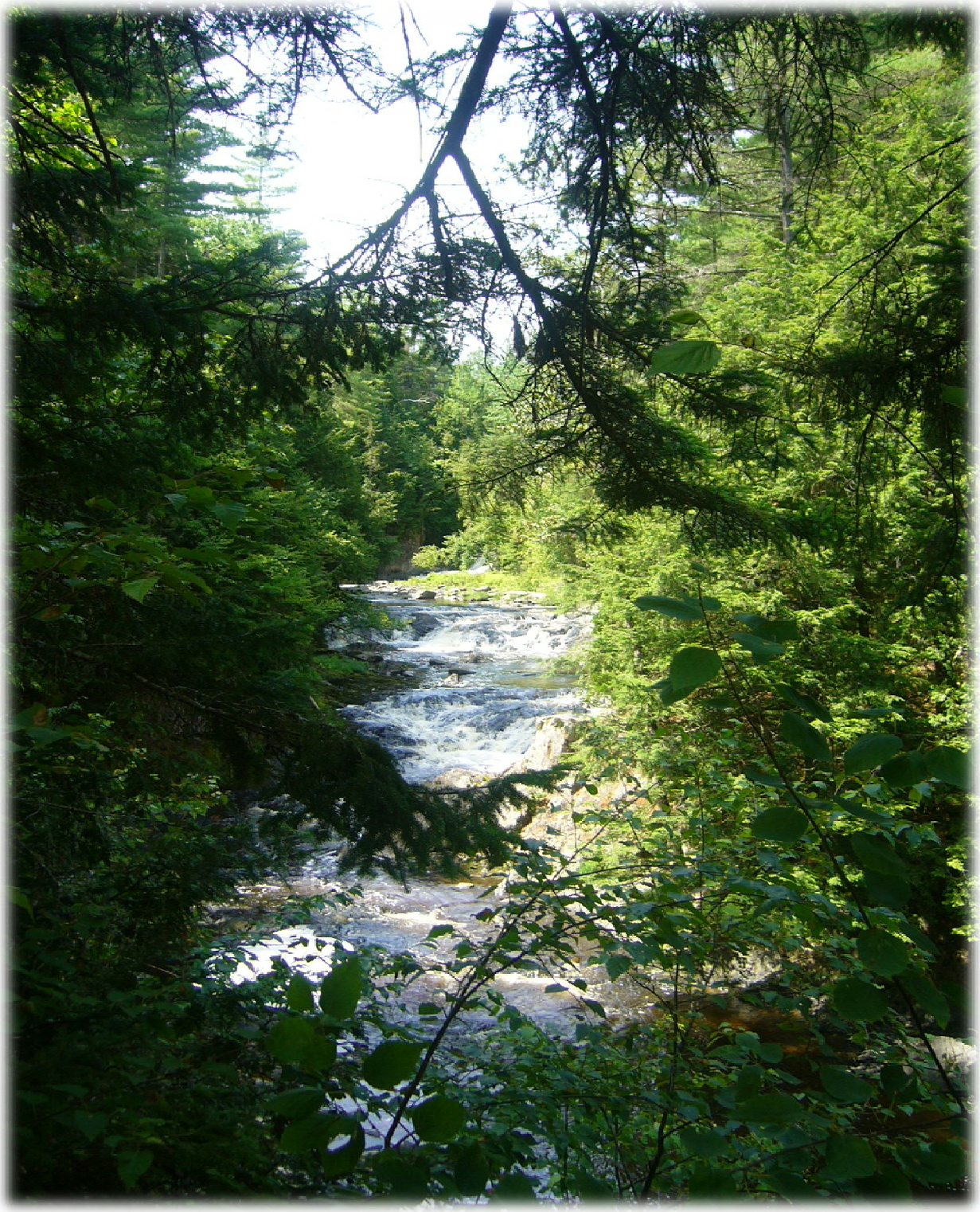

ANNEXE 1 VENTILATION PAR PROGRAMMES ET PAR PROJETS DES DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2010-2011

Ventilation des dépenses et des investissements pour le programme régulier et le Programme d'investissements sylvicoles – Fonds d'adaptation des collectivités.

Données fournies sur demande.

Ventilation des dépenses pour les projets

Données fournies sur demande.

ANNEXE 2 TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE PROGRAMME RÉGULIER EN 2010-2011

Activités	Nombre	Nombre d'unités	Taux ($/unité)	Total
Débroussaillement et déblaiement	18	44,0 ha	1 158	50 822 $
Débroussaillement et déblaiement (pelle mécanique)	15	50,5 ha	1 211	60 963 $
Débroussaillement	5	11,7 ha	691	7 995 $
Déchiquetage	7	5,6 ha	770	4 258 $
Débroussaillement et déblaiement < 3 ha (pelle méc.)	16	21,5 ha	1 265	27 090 $
Récup., débrous. et déblaiement < 3 ha (pelle méc.)	6	12,5 ha	1 291	16 138 $
Récupération, débrous. et déblaiement	10	16,4 ha	1 185	19 401 $
Récupération, débrous. et déblaiement (pelle mécanique)	6	16,1 ha	1 237	19 916 $
Déblaiement mécanique (pelle mécanique)	16	16,9 ha	525	8 839 $
Déblaiement mécanique	12	28,6 ha	468	13 360 $
Débroussaillement et déblaiement manuel – 50 % couv.	3	3,1 ha	414	1 304 $
Labourage et hersage agricole peuplier hybride	1	3,2 ha	456	1 459 $
Déblaiement mécanique < 3 ha (pelle mécanique)	6	8,3 ha	579	4 806 $
Total préparation de terrain	**121**	**238,4 ha**		**236 351 $**
Plantation manuelle peupliers hybrides	2	5 600 plants	675	3 780 $
Plantation manuelle PFD racines nues résineux	14	64 705 plants	396	25 588 $
Plantation manuelle récipients 45 cavités résineux	3	10 040 plants	276	2 445 $
Plantation manuelle racines nues feuillus	2	1 323 plants	239	316 $
Plantation manuelle 300 cc et plus résineux	181	946 198 plants	412	388 636 $
Plantation manuelle 200 à 299 cc résineux	5	54 864 plants	412	22 604 $
Regarni PFD racines nues résineux	6	7 760 plants	394	3 057 $
Regarni 300 cc et plus résineux	72	156 834 plants	456	71 436 $
Regarni régén. nat. 300 cc et plus résineux	4	5 508 plants	456	2 512 $
Total reboisement	**289**	**1 252 832 plants**		**520 375 $**
Hersage agricole peuplier hybride	2	5,0 ha	430	2 150 $
Dégagement de plantation > 1 m	64	186,8 ha	812	128 270 $
Dégagement de plantation < 1 m	82	198,0 ha	1 083	211 316 $
Éclaircie précommerciale de plantation	61	203,8 ha	1 131	229 910 $
Protection contre les insectes maladies et animaux	3	2,4 ha	456	1 085 $
Total entretien de plantation	**212**	**596,1 ha**		**572 730 $**
Dégagement de la régénération naturelle	2	2,0 ha	794	1 586 $
Éclaircie précommerciale résineux	78	181,9 ha	1 131	205 174 $
Éclaircie précommerciale feuillus d'ombre	5	11,4 ha	1 195	13 519 $
Éclaircie précommerciale feuillus intolérants	10	29,1 ha	978	28 386 $
Éclaircie précommerciale mélangée	4	5,5 ha	1 131	6 221 $
Total traitements non-commerciaux	**99**	**229,8 ha**		**254 885 $**

Activités	Nombre	Nombre d'unités	Taux ($/unité)	Total
Éclaircie commerciale mart. plant. 2 000 ti/ha et +	54	65,7 ha	1 254	81 841 $
Éclaircie commerciale mart. plant. 1 000 à 1 999 ti/ha	12	17,4 ha	935	16 218 $
Éclaircie commerciale mart. plant. < 1 000 ti/ha	1	1,6 ha	382	606 $
Éclaircie comm. mart. plant. 2 000 ti/ha et + bonus	32	51,8 ha	586	82 187
Éclaircie comm. mart. plant. 1 000 à 1 999 ti/ha bonus	5	3,9 ha	1 187	4 629 $
Éclaircie comm. sans mart. plant. 2 000 ti/ha et +	1	1,6	1 111	1 778 $
Éclaircie commerciale mart. EPC 2 000 ti/ha et +	11	19,7 ha	1 254	24 542 $
Éclaircie commerciale mart. EPC 1 000 à 1 999 ti/ha	2	1,5	935	1 343 $
Éclaircie comm. mart. EPC 2 000 ti/ha et + bonus	8	11,7	1 586	18 527 $
Éclaircie commerciale mart. naturel 2 000 ti/ha et +	2	6,4 ha	1 254	7 960 $
Martelage et technique travaux commerciaux	3	6,1 ha	382	2 330 $
Éclaircie commerciale mart. naturel résineux	35	37,7 ha	935	35 012 $
Coupe de succession	8	20,0 ha	606	12 027 $
Coupe de jardinage avec martelage résineux	6	16,7 ha	850	14 157 $
Coupe progressive d'ensemencement résineux	5	5,4 ha	791	4 257 $
Coupe de récupération	4	10,0 ha	319	3 144 $
Martelage et service technique dans les érablières	12	54,5 ha	255	13 875 $
Coupe de jardinage acéricoforestière	28	112,4 ha	558	48 693 $
Coupe totale sup. excéd. 4 ha (technique)	2	5,1 ha	38	194 $
Coupe totale 4 premiers ha (technique)	36	123,2 ha	85	8 888 $
Total travaux commerciaux	**267**	**572,3 ha**		**382 207 $**
Drainage terrain dénudé	21	10,2 km	1 365	13 793 $
Total drainage				
Plan d'aménagement forestier 4 à 50 ha	736	736 plans	251	183 498 $
Plan d'aménagement forestier 51 à 100 ha	146	146 plans	413	59 977 $
Plan d'aménagement forestier 101 à 250 ha	49	49 plans	586	28 512 $
Plan d'aménagement forestier 251 à 799 ha	7	7 plans	759	5 278 $
Visites-conseils	154	154 visites	97	15 013 $
Total plans d'aménagement et visites	**1 092**	**1 092 unités**		**292 278 $**
Conseil technique	88	175 actes	170	29 494 $
Conseil technique débroussaillement et déblaiement	4	1,8 ha	0	0 $
Conseil technique débroussaillement	15	34,3 ha	0	0 $
Conseil technique déchiquetage	2	1,5 ha	0	0 $
Conseil technique récup., débrouss. et déblaiement	1	0,7 ha	0	0 $
Conseil technique scarifiage moyen	1	0,8 ha	0	0 $
Conseil technique déblaiement mécanique	2	0,7 ha	0	0 $
Conseil technique plantation 300 cc et +	2	1 604 plants	0	0 $
Conseil technique dégagement de plantation > 1 m	2	6,2 ha	0	0 $

Activités	Nombre	Nombre d'unités	Taux ($/unité)	Total
Conseil technique élagage	1	0,9 ha	0	0 $
Conseil technique éclaircie précom. plant. résineux	2	14,7 ha	0	0 $
Conseil technique éclaircie précommerciale résineux	5	7,0 ha	0	0 $
Conseil technique martelage travaux commerciaux	3	3,1 ha	0	0 $
Conseil technique éclaircie commerciale nat. résineux	5	4,4 ha	0	0 $
Conseil technique éclaircie commerciale nat. feuillu	1	1,3 ha	0	0 $
Conseil technique coupe de succession	3	4,7 ha	0	0 $
Conseil technique jardinage feuillus d'ombre	2	7,2 ha	0	0 $
Conseil technique coupe de récupération	11	67,8 ha	0	0 $
Conseil technique écl. commerciale sans martelage	1	2,3 ha	0	0 $
Conseil technique jardinage acéricoforestier	1	1,8 ha	0	0 $
Conseil technique coupe d'assainissement	1	4,8 ha	0	0 $
Conseil technique drainage terrain dénudé	4	2,2 km	0	0 $
Conseil technique drainage terrain forestier	2	2,5 km	0	0 $
Conseil technique voirie forestière	18	13,3 km	0	0 $
Total conseils techniques	**177**	**166,0 ha** **1 604 plants** **18,0 km**	**170**	**29 494 $**
Projet de fertilisation de peupliers hybrides	1	4,7 ha	438	2 059 $
Total projets	**1**	**4,7 ha**		
Grand total	**2 271**			**2 304 172 $**

ANNEXE 3 TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE PIS-FAC EN 2010-2011

Activités	Nombre	Nombre d'unités	Taux ($/unité)	Total
Déblaiement mécanique (pelle mécanique)	4	12,9 ha	525	6 773 $
Déblaiement mécanique	3	25,9 ha	468	12 121 $
Déblaiement mécanique < 3 ha (pelle mécanique)	2	4,1 ha	579	2 374 $
Total préparation de terrain	**9**	**42,9 ha**		**21 268 $**
Plantation manuelle PFD racines nues résineux	3	6 640 plants	396	2 629 $
Plantation manuelle 100 à 199 cc résineux	1	7 465 plants	276	2 021 $
Plantation manuelle 300 cc et plus résineux	53	185 470 plants	412	76 134 $
Plantation manuelle 200 à 299 cc et plus résineux	1	5 040 plants	412	2 076 $
Regarni PFD racines nues résineux	1	2 000 plants	394	788 $
Regarni 300 cc et plus résineux	35	66 083 plants	456	30 071 $
Regarni régénération naturelle 300 cc et plus résineux	1	4 940 plants	473	2 337 $
Total reboisement	**95**	**277 638 plants**		**116 056 $**
Dégagement de plantation > 1 m	28	79,9 ha	812	64 534 $
Dégagement de plantation < 1 m	102	308,6 ha	1083	334 170 $
Éclaircie précommerciale de plantation	24	142,6 ha	1 131	161 281 $
Total entretien de plantation	**154**	**531,0 ha**		**559 985 $**
Éclaircie précommerciale résineux	35	125,8 ha	1 131	142 268 $
Éclaircie précommerciale feuillus tolérants	1	5,1 ha	1 195	6 095 $
Éclaircie précommerciale feuillus intolérants	4	4,8 ha	978	4 665 $
Éclaircie précommerciale mélangée	3	6,2 ha	1 131	7 012 $
Total traitements non-commerciaux	**43**	**141,9 ha**		**160 040 $**
Éclaircie commerciale mart. plant. 2 000 ti/ha et +	4	6,9 ha	1 254	8 652 $
Éclaircie commerciale mart. plant. 1 000 à 1 999 ti/ha	5	10,9 ha	935	10 192 $
Éclaircie comm. mart. plant. 2 000 ti/ha et + bonus	5	7,5 ha	1 586	11 895 $
Éclaircie comm. mart. EPC 2 000 ti/ha et + bonus	1	1,2 ha	1 586	1 903 $
Éclaircie comm. mart. plant. 1 000 à 1 999 ti/ha bonus	1	2,6 ha	1 187	3 086 $
Éclaircie commerciale mart. naturel 2 000 ti/ha et +	2	8,1 ha	1 254	10 157 $
Martelage et technique travaux commerciaux	1	2,0 ha	382	764 $
Coupe de succession	1	0,3 ha	606	182 $
Coupe progressive d'ensemencement résineux	1	0,4 ha	791	324 $
Coupe de jardinage acéricoforestière	2	35,8 ha	558	18 461 $
Coupe totale 4 premiers ha (technique)	6	23,0 ha	85	1 716 $
Total traitements commerciaux	**29**	**98,7 ha**		**67 334 $**

Activités	Nombre	Nombre d'unités	Taux ($/unité)	Total
Drainage terrain dénudé	4	5,0 km	1 365	6 822 $
Total drainage	**4**	**5,0 km**		**6 822 $**
Plan d'aménagement forestier 4 à 50 ha	85	85 plans	251	21 335 $
Plan d'aménagement forestier 51 à 100 ha	10	10 plans	413	4 130 $
Plan d'aménagement forestier 101 à 250 ha	3	3 plans	586	1 758 $
Visites-conseils	47	47 visites	97	4 560 $
Total plans d'aménagement et visites	**145**	**unités**		**31 783 $**
Conseil technique	4	4 unités	170	1 360 $
Conseil technique plantation man. racines nues feuillus	1	650 plants	0	0 $
Conseil technique éclaircie précommerciale résineux	1	0,3 ha	0	0 $
Conseil technique voirie forestière	2	1,3 km	0	0 $
Total conseils techniques	**8**	**0,3 ha** **650 plants** **1,3 km**		**1 360 $**
Grand total	**487**			**964 647 $**

AGENCE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DES APPALACHES

1996

Agence de mise en valeur
des forêts privées des
Appalaches

2011

42 millions de plants reboisés plus tard …15e anniversaire

Introduction

Chères partenaires de la forêt privée, il nous fait plaisir de souligner aujourd'hui le 15e anniversaire de l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches. Sous le thème ***42 millions de plants reboisés plus tard… 15e anniversaire***, ce document présente l'historique de l'Agence, les faits saillants de différents projets ainsi que certaines statistiques sur les retombées des programmes de mise en valeur administrés par l'Agence.

La forêt privée nous tient tous et toutes à cœur, il s'agit d'une de nos plus belles richesses collectives que nous souhaitons aménager le plus judicieusement possible.

Passionnés de la forêt privée, nous vous remercions de votre présence pour souligner cet événement.

Jean-Pierre Faucher, ing.f.

Sylvie Poulin

Formation de l'Agence

Les 26, 27 et 28 mai 1995 a eu lieu le Sommet de la forêt privée. Cet événement, réunissant les quatre partenaires de la forêt privée, marque la création des agences de mise en valeur des forêts privées.

L'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches fut fondée le 27 septembre 1996. Dès le début de l'année 1996, les partenaires régionaux formés du monde municipal, de l'industrie forestière, des organismes de gestion en commun, des syndicats de producteurs de bois et du ministère des Ressources naturelles se sont réunis tous les mois afin d'établir les bases pour le fonctionnement de l'Agence. En août 1996, le conseil d'administration provisoire statue sur la localisation du siège social de l'Agence soit à l'intérieur des bureaux de la MRC des Etchemins à Sainte-Germaine-Station. Voici quelques faits saillants des 15 années de fonctionnement de l'Agence des Appalaches.

La première rencontre du conseil d'administration a eu lieu le 1er novembre 1996 à la salle communautaire de Saint-Fabien-de-Panet sous la présidence de M. Pierre Thibaudeau. À cette même rencontre, on procède à l'embauche d'un secrétaire général permanent, M. René Lessard, ingénieur forestier. Lors des réunions qui suivent, on fait le choix de l'identité visuelle de l'Agence, on procède à l'accréditation des conseillers forestiers et à l'adoption du code d'éthique, de la grille de taux ainsi que des normes administratives et forestières.

En février 1998, on nomme un comité PPMV formé d'un représentant de chacun des partenaires. Le mois suivant, le secrétaire général de l'Agence annonce son départ. Il est remplacé, en avril, par M. Martin Loiselle, ingénieur forestier.

Au mois de mars 1998 s'est tenue la première rencontre des décideurs visant à faire le bilan des réalisations depuis le Sommet de la forêt privée de 1995. Cette rencontre a été l'occasion d'apporter certains ajustements au modèle établi.

En mars 1999, on procède à l'adoption de l'étude des taux. Cette dernière a permis de démontrer que l'Agence ne subventionne pas plus de 80 % de la valeur des travaux. Toujours en mars 1999, le ministère des Ressources naturelles nous informe qu'il délèguera davantage de travail aux agences entre autres des tâches administratives en lien avec la vérification opérationnelle et la gestion de la facturation des travaux dans le système informatique. Suite à cette décision, on procède à l'engagement de Mme Karina Leblanc au poste de secrétaire afin d'aider le secrétaire exécutif dans l'exécution de ses fonctions.

En septembre 2000, suite à l'invitation des préfets du territoire, on amorce les réflexions visant l'harmonisation des règlements sur les coupes abusives en forêt privée sur le territoire de l'Agence. À la réunion suivante, l'Agence formule ses recommandations sur la procédure visant cette harmonisation. Elle décide aussi de participer financièrement, à partir de l'exercice financier

2002-2003 et ce jusqu'en 2005-2006, pour permettre cette harmonisation à l'échelle de son territoire.

En mars 2001, après trois ans de travail, le conseil d'administration procède à l'adoption des documents formant le premier PPMV de l'Agence. Suite à cette décision, on prévoit quatre séances de consultations publiques.

Au mois de novembre 2001, on entreprend, en partenariat avec l'Agence de la Chaudière, un projet sur le reboisement des friches en Chaudière-Appalaches. Cette initiative visait à établir une nouvelle politique sur les avis de reboisement et une cartographie pour faciliter la gestion courante des opérations de reboisement sur les terres en friches.

À la fin de l'année 2001, on procède au déménagement des bureaux de l'Agence au Lac-Etchemin.

En février 2002, le ministère nous annonce qu'il se retire de la vérification opérationnelle. Cette responsabilité est transférée aux agences. Ainsi, l'Agence prend la décision de créer un poste de responsable technique et d'engager Mme Rachelle Bélanger, ingénieure forestière. On procède du même coup à l'embauche d'un technicien forestier, M. Denis Ferland.

À l'hiver 2002, l'Agence publie ces premiers feuillets techniques de transfert de connaissances en lien avec les activités qu'elle finance et dont les syndicats de producteurs de bois en sont les mandataires.

En juin 2002, l'Agence dépose un projet pilote dans le cadre de l'Initiative d'évaluation de la faisabilité du boisement en vue du captage du carbone aussi connu sous le nom de projet peupliers hybrides et épandage de lisier. Pendant la saison 2002-2003, l'Agence reçoit une aide financière de Rexforêt pour la création d'emplois en forêt privée. Un montant d'un peu plus de 319 000 $ a été investi en aménagement forestier.

Après une saison d'opération, Mme Bélanger annonce son départ et en mars 2003, elle fut remplacée par Mme Barbara Pouliot, ingénieure forestière.

En décembre 2003, l'Agence obtient un financement de la Fondation de la Faune du Québec pour faire le développement d'un système de consultation des informations fauniques et floristiques d'intérêts présente sur le territoire et pour favoriser l'aménagement de certains ravages de cerf de Virginie. Ce mandat d'un an fut réalisé par Mme Audrey Lambert, biologiste.

À l'hiver 2004, un projet de cueillette de données historiques sur le boisement est effectué par le technicien forestier de l'Agence.

Au printemps 2004, l'Agence subit une réduction de 13 % de son budget dans le programme régulier. Des efforts de rationalisation sont alors réalisés afin de diminuer l'impact sur le terrain.

En novembre 2004, on procède à nouveau au remplacement du responsable technique de l'Agence par l'embauche de M. Jean-Pierre Faucher, ingénieur forestier. Au même moment, on fait l'analyse des résultats de l'exercice visant l'harmonisation de la réglementation des MRC sur la protection et la mise en valeur des forêts privées.

À la fin de l'année 2005, l'Agence reçoit un montant de 132 000 $ pour le financement de travaux d'éclaircie commerciale dans les plantations de résineux. Ce programme est à l'origine du Programme des traitements commerciaux, auquel l'Agence a obtenu un montant de 500 000 $ en 2006-2007 et 2007-2008, et celui du Programme d'investissements sylvicoles que nous connaissons toujours aujourd'hui.

En 2005-2006, l'Agence participe à la réalisation d'une étude sur la rentabilité financière de l'éclaircie commerciale commandée par le comité forêt des Etchemins (CIDDIF – Etchemins).

À l'hiver 2006, le conseil d'administration prend la décision de faire un sondage sur les activités de transfert de connaissances financées par l'Agence afin d'évaluer la satisfaction et surtout l'utilité des formations suivit par les propriétaires. Ce travail fut réalisé par le responsable technique de l'Agence.

Les 17 et 18 mai 2006 a lieu une rencontre des partenaires de la forêt privée. Lors de celle-ci, il est convenu que chacune des agences prépare un plan d'action afin qu'elles réalisent une économie nette de 3 % d'ici l'exercice 2009-2010 et que les économies générées soient utilisées pour la réalisation de travaux supplémentaires sur le terrain. De plus, on demande aux agences d'augmenter du tiers la superficie réalisée en travaux commerciaux. Ces deux objectifs devant être accomplis à partir de la même enveloppe de base.

À l'été 2006, l'Agence procède au remplacement de sa secrétaire administrative qui a quitté ses fonctions par l'embauche de Mme Marie-Ève Brochu.

En novembre 2006, l'Agence fait l'adoption de son plan d'action et ce dernier est approuvé par le MRNF. Ce plan d'action s'est échelonné sur trois ans et a été accompli à l'hiver 2010.

En mars 2007, l'Agence dépose un premier projet visant la réalisation de travaux forêt-faune dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II. Elle obtient alors un financement de la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches (CRÉ). Annuellement, des projets de travaux forêt-faune sont ensuite déposés à la CRÉ et un financement fut obtenu.

À l'automne 2007 et 2008, l'Agence organise deux activités, à l'attention des propriétaires, sur l'éclaircie commerciale de plantation. Ces journées visent à inciter les propriétaires à réaliser ce traitement pour augmenter la valeur de leurs plantations.

En mars 2008, l'Agence obtient le financement de la CRÉ pour la réalisation d'un projet visant l'adaptation et l'expérimentation de nouveaux concepts d'aménagement pour la forêt privée. Ce projet d'un an avait pour objectif d'adapter le concept de la triade à la forêt privée. Il a été réalisé par M. Dominic Bissonnette, ingénieur forestier.

En mars 2009, le directeur de l'Agence, M. Martin Loiselle annonce qu'il quittera ses fonctions qu'ils assumaient depuis 10 ans pour relever de nouveaux défis au sein de la Commission régionale des ressources naturelles et du territoire à la CRÉ. Le responsable technique, M. Jean-Pierre Faucher est alors choisi afin d'occuper le poste de directeur. Au même moment, on procède au remplacement de la secrétaire administrative par l'embauche de Mme Sylvie Poulin.

Suite à ce changement dans l'organisation, l'Agence doit faire l'embauche d'un nouveau responsable technique. Elle fait le choix d'engager M. Sébastien Rioux, ingénieur forestier, qui entre en fonction en mai 2009.

Au printemps 2009, l'Agence est choisie par un comité provincial sur la révision des PPMV afin d'y établir un banc d'essai sur un nouveau logiciel de calcul de la possibilité forestière.

En juillet 2009, on annonce que le gouvernement fédéral, via le Fonds d'adaptation des collectivités, financera des travaux d'aménagement en forêt privée. Ce programme de deux ans visait entre autres à stabiliser la main d'œuvre forestière durement touchée par la crise. Cette aide financière fut combinée avec le Programme d'investissements sylvicoles et plus de 3 M$ ont été investis en 2009-2010 et 2010-2011.

Au mois de décembre 2009, l'Agence est heureuse d'apprendre que son projet déposé à la Fondation de la faune du Québec, visant à réaliser un aménagement intégré des ressources à l'échelle de sous-bassins versants, a été retenu pour un financement sur cinq ans. Afin de coordonner le projet intitulé Aménagement forestier durable en Haute Etchemin, l'Agence engage une biologiste, Mme Anaïs Gasse, en janvier 2010.

Au mois de mai 2010, on prend la décision d'avancer plus activement la révision du PPMV suite à l'annonce faite par le ministère autorisant les agences à réserver une somme de 50 000 $ pour réaliser cette tâche. Pour ce faire, l'Agence fait l'embauche de M. Félix Brochu Marier, ingénieur forestier. Ce travail est alors entrepris en considérant les exigences de la certification forestière. Ce mandat est toujours en cours de réalisation.

Le 30 mai 2011, a eu lieu le Rendez-vous de la forêt privée. Cette rencontre avec les quatre partenaires et a laquelle les agences étaient représentés à la table de discussion a été le moment pour faire le point sur le régime d'aménagement actuellement en vigueur en forêt privée et du même coup apporter certains changements dans sa mise en application.

Présidents et administrateurs

Au fil des ans, l'Agence a pu compter sur la précieuse collaboration des présidents et administrateurs suivants pour les réunions du conseil d'administration, les nombreux comités et les représentations de l'organisme.

Présidents de l'Agence

Nom	Date de fonction
M. Pierre Thibaudeau	Novembre 1996 à avril 1999
M. Jacques Bélanger	Juin 1999 à avril 2000
M. Rosario Bossé	Juin 2000 à avril 2002
M. Gilles Bérubé	Juin 2002 à avril 2009
M. Adélard Couture	Juin 2009 à aujourd'hui

Administrateurs de l'Agence

Nom	Date de fonction	Représentant
M. Robert Albert	Novembre 1996 à mai 2001	Matériaux Blanchet inc.
M. Réjean Bégin	Juin 1997	F.F. Soucy inc.
M. Gérard Bélanger	Novembre 1996 à décembre 1997	MRC des Etchemins
M. Jacques Bélanger	Nov.1996 à mai 2005 Juin 2006 à décembre 2009	MRC de L'Islet et Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud
M. Gilles Bérubé	Juin 1999 à mars 2008	Maibec inc.
M. Richard Bilodeau	Novembre 1996 à aujourd'hui	MRNF Beauce-Appalaches
M. Mario Blanchette	Septembre 2007 à sept. 2009	MRNF Beauce-Appalaches
M. Rosario Bossé	Janvier 1999 à aujourd'hui	MRC de Montmagny
M. Berthier Boulianne	Octobre 2005 à mai 2010	Boiscarvin inc.
M. Yvon Bruneau	Juin 2001 à novembre 2001	MRC Desjardins
M. Dave Chouinard	Juin 2001 à aujourd'hui	Matériaux Blanchet inc.
M. Adélard Couture	Avril 2006 à aujourd'hui	MRC des Etchemins
Mme Claude Dufour	Juin 2004 à avril 2006	Bois Daaquam inc.
M. Guy Dumont	Novembre 1996 à décembre 1997	Produit forestiers Daishowa Ltée
M. Mario Fortier	Mars 2010 à aujourd'hui	Ville de Lévis
M. Jean Garon	Juin 2002 à octobre 2005	Ville de Lévis
M. Simon Giguère	Juin 2009 à aujourd'hui	Ass. des prop. de boisés de la Beauce
M. André Goulet	Juin 2009 à décembre 2009	MRC de Bellechasse
M. Martin J .Côté	Novembre 1996 à aujourd'hui	Syndicat des prop. forestiers de la région de Québec
M. Germain Labbé	Juin 2001 à octobre 2003	MRN Beauce
M. Fernand Labbé	Janvier 2000 à octobre 2005	MRC de Bellechasse
M. Philippe Laberge	Juin 1997 à novembre2001 Avril 2006 à mars 2009	MRC Chutes-de-la-Chaudière

Nom	Date de fonction	Représentant
M. Pierre Lachance	Juin 1998 à novembre 1998	MRC de Montmagny
M. Yvon Lacombe	Septembre 2010 à aujourd'hui	MRC des Etchemins
M. André Lantagne	Novembre 1996 à avril 2006	Syndicat des prod. de bois de la Beauce
M. Raymond Laverdière	Mars 2011 à aujourd'hui	Maibec inc.
M. René Laverdière	Mars 2007 à aujourd'hui	MRC L'Islet
M. Herman Lavoie	Novembre 1996 à juin 1997 Mars 2010 à aujourd'hui	Gr. forestier de Montmagny et Synd.des prod.de bois de la Côte-du-Sud
M. Robert Lejeune	Avril 2006 à mars 2009	MRC de Bellechasse
M. Réal Lemelin	Février 1998	MRC de Bellechasse
M. Guillaume Ménard	Juin 2006 à juin 2008	Scierie Bel Ache Ltée
M. Bruno Moreau	Octobre 1997 à avril 1999	Domtar inc.
M. François Nobert	Juin 2007 à mai 2010	Maibec inc.
M. Jacques Morin	Septembre 1998 à juin 2002	Produits forestiers Daishowa Ltée
M. Eddy Morin	Novembre 1996 à avril 2004	Synd.prod.de bois de la Côte-du-Sud
M. Denis Ouellet	Décembre 2003 à juin 2005	MRN Beauce
M. Dominic Paquet	Juin 2006 à mars 2009	Domtar - Beauce
M. Guy Plante	Juin 1998 à mai 2001	MRC Desjardins
M. Marcel Poulin	Janvier 2000 à octobre 2005	MRC des Etchemins
M. Daniel Pouliot	Mars 2010 à aujourd'hui	MRC Bellechasse
M. Raynald Pouliot	Novembre 1996 à aujourd'hui	Groupement forestier de Bellechasse
M. Daniel Racine	Juin 2002 à avril 2011	MRC de Montmagny
M. Gemain Robichaud	Mars 2006 à novembre 2006	MRC de L'Islet
M. Léandre Rouleau	Février 1998 à avril 2004 Juin 2007 à aujourd'hui	Bois Daaquam inc.
M. Gaston Samson	Novembre 1996 à mai 2005	Groupement forestier de Dorchester
M. Michel Simard	Juin 2005 à aujourd'hui	Groupement forestier de Dorchester
M. Sylvain St-Laurent	Octobre 2005 à novembre 2006	MRNF Beauce-Appalaches
M. Joseph Talbot	Novembre 1996 à mars 1997	MRC de Bellechasse
M. Émile Tanguay	Juin 1998 à aujourd'hui	Groupements forestiers de Montmagny et L'Islet
M. Charles Tardif	Novembre 1996 à avril 1999	Maibec inc.
M. Marc Théberge	Juin 2006 à mars 2009	Association des prop.de boisés de la Beauce
M. Pierre Thibaudeau	Novembre 1996 à avril 1999	MRC de Montmagny
M. Serge Tremblay	Septembre 2010 à aujourd'hui	MRNF Cap.-Nat. et Chaud.-App.
M. Jacques J. Tremblay	Décembre 2009 à mai 2010	MRNF Cap.-Nat.et Chaud.-App
M. Marc-André Turgeon	Novembre 1996 à mai 2001	MRN Québec

Personnel de l'Agence

Voici la liste du personnel ayant œuvré à l'Agence depuis sa fondation ainsi que leurs dates de fonction.

Directeur	
René Lessard, ing.f.	Novembre 1996 à mars 1998
Martin Loiselle, ing.f.	Avril 1998 à avril 2009
Jean-Pierre Faucher, ing.f.	Avril 2009 à aujourd'hui
Secrétaire administrative	
Karina Leblanc	Avril 1999 à août 2006
Marie-Ève Brochu	Août 2006 à mars 2009
Sylvie Poulin	Mars 2009 à aujourd'hui
Responsable technique	
Rachelle Bélanger, ing.f.	Mai 2002 à janvier 2003
Barbara Pouliot, ing.f.	Février 2003 à septembre 2004
Jean-Pierre Faucher, ing.f.	Novembre 2004 à avril 2009
Sébastien Rioux, ing.f.	Mai 2009 à aujourd'hui
Technicien forestier	
Denis Ferland, tech.f.	Mai 2002 à aujourd'hui
Biologiste	
Audrey Lambert, biologiste	Janvier à décembre 2004
Anaïs Gasse, biologiste	Janvier 2010 à aujourd'hui
Autres employés	
Yves Richard, biologiste	Août 1999 à mars 2000
Sanda Dopinescu, géomaticienne	Janvier à juin 2002
Dominic Bissonnette, ing.f.	Juin 2008 à mai 2009
Félix Brochu Marier	Juillet 2010 à avril 2011

Au fil des ans, l'Agence a aussi pu compter sur les services de nombreux stagiaires et étudiants. Nous tenons à les remercier de leur contribution au bon fonctionnement de l'organisme.

Plan de protection et de mise en valeur

Le plan de protection et de mise en valeur est la pierre d'assise du régime de protection et de mise en valeur que les partenaires ont convenu d'instaurer lors du Sommet sur la forêt privée. Inscrit dans la *Loi sur les forêts* ce document visant à favoriser l'aménagement durable de la forêt fait partie des mandats devant être accomplis par les agences.

Débuté en 1998 et terminé en 2001, le premier PPMV de l'Agence fut le fruit d'un important travail d'équipe avec les partenaires. En effet, à l'époque, les Syndicats de producteurs de bois de la Beauce, de la Côte-du-Sud et de la région de Québec ont réalisé la description forestière du territoire, ont préparé le document de problématiques, orientations et objectifs, ont fait le calcul de la possibilité forestière et ont participé à l'élaboration des stratégies du plan d'action. De leur côté, les MRC de Bellechasse, des Chutes-de-la-Chaudière, de Desjardins, des Etchemins, de L'Islet et de Montmagny ont élaboré les sections sur la connaissance du territoire, le profil socio-économique régional et les affectations. Toutes ces informations ont été rassemblées dans trois documents et ont servi à orienter nos actions de protection et de mise en valeur du territoire forestier de l'Agence.

Dix ans plus tard, nous en sommes rendus à réviser ce document. Le contexte forestier de la forêt privée a grandement évolué. Entre autres, l'implantation graduelle de la certification forestière et la mise en place de l'aménagement écosystémique sont des nouveaux défis auxquels l'Agence a décidé de relever en concertation avec ses partenaires.

Présentement, les organismes de mise en marché du bois ont obtenu ou sont en processus pour avoir une certification forestière selon la norme du Forest Stewardship Council (FSC). Le système de certification forestière FSC est reconnu comme étant un mécanisme mondial servant à identifier et à favoriser de saines pratiques d'aménagement forestier. Cette norme définit des principes, critères et indicateurs reconnus. L'obtention d'une certification forestière selon la norme du Forest Stewardship Council (FSC) fut obtenue en 2011 par l'Association des propriétaires de boisé de la Beauce. De leur côté, les Syndicats de producteurs de bois de la Côte-du-Sud et le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec ont entrepris les démarches en vue d'obtenir cette même certification. Afin d'être conséquent avec les actions entreprises par ces partenaires ainsi que faciliter l'obtention et le maintien de cette certification à l'échelle régionale, l'Agence a entrepris la préparation de deux documents importants dans le cadre de la certification soit celui de l'identification des forêts à haute valeur pour la conservation et celui visant à faire le portrait comparatif de la forêt naturelle et actuelle.

Aussi en lien direct avec la certification forestière et la Stratégie d'aménagement durable des forêts, l'aménagement écosystémique est un autre élément dans lequel l'Agence a décidé de se lancer. Cet aménagement cherche à maintenir la biodiversité et la viabilité des écosystèmes en

réduisant les écarts observés entre la forêt aménagée et la forêt jugée naturelle. Tel que défini dans la stratégie d'aménagement durable des forêts, l'aménagement écosystémique constitue actuellement la meilleure option disponible pour éviter les pertes de biodiversité et assurer la production durable de biens et de services tant sur les terres du domaine de l'État qu'en forêt privée. Actuellement, l'Agence a élaboré un projet visant la mise en place de l'aménagement écosystémique sur le territoire de l'Agence.

Transfert de connaissances

Voici le bilan des activités de transfert de connaissances financées par l'Agence au fil des années. Les mandataires pour offrir ces formations aux propriétaires sont l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce, le Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud et le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec.

Année	Nombre de formations	Nombre de participants
1999-2000	24	350
2000-2001	15	159
2001-2002	25	248
2002-2003	32	325
2003-2004	29	382
2004-2005	25	245
2005-2006	23	240
2006-2007	21	205
2007-2008	21	203
2008-2009	21	296
2009-2010	24	274
2010-2011	24	259
Total :	**284**	**3 186**

Ainsi, plus de 3 000 participants ont pu bénéficier de conseils pour l'aménagement de leur boisé, des consignes de sécurité lors de l'utilisation de leur scie à chaîne ou débroussailleuse ou pour l'entretien de leurs outils de travail. Nul doute que ces formations ont permis d'éviter des accidents et possiblement ont sauvé des vies.

ACTIVITÉS SUR L'ÉCLAIRCIE COMMERCIALE DE PLANTATIONS

Dans le virage entrepris par les partenaires nationaux en vue de s'attaquer à l'imposant chantier d'éclaircie commerciale dans les plantations, l'Agence a réalisé deux activités de transfert de connaissances portant sur ce traitement sylvicole. Ces journées d'informations et de visite terrain ont rejoint plus de 180 propriétaires en 2006 et en 2007.

Parallèlement, à ces activités, en collaboration avec la SADC de Bellechasse-Etchemins, (CIDDIF-Etchemins) l'Agence a préparé, en 2007, un dépliant sur le traitement d'éclaircie commerciale qui a été distribué, dans un premier temps, aux propriétaires de la région des Etchemins. L'année suivante, grâce à la contribution financière de la CRÉ, le dépliant a été réédité et distribué aux producteurs forestiers des MRC de Bellechasse, de Montmagny, de L'Islet et de la Ville de Lévis.

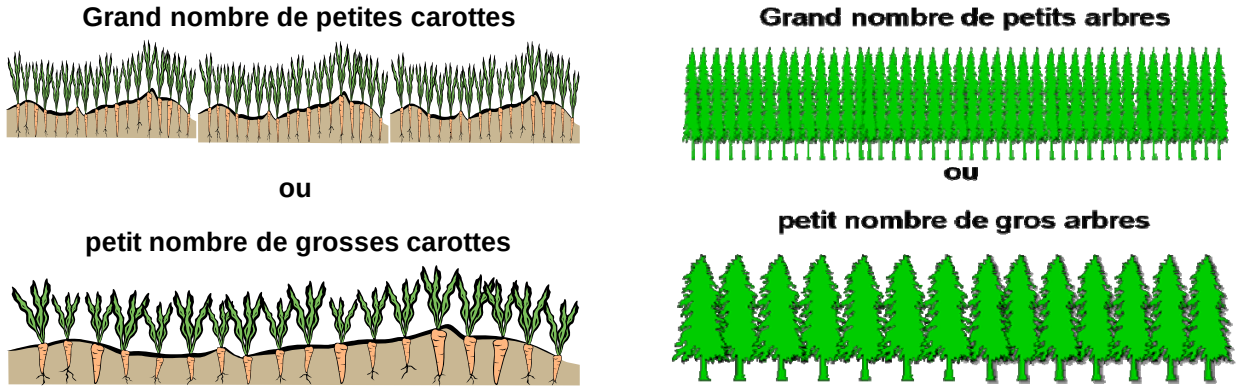

Source : Guy Prégent ing.f., MRNF

Historique des projets de l'Agence

Cette section présente plus en détail quelques projets qui ont marqué l'histoire de l'Agence.

PEUPLIERS HYBRIDES ET ÉPANDAGE DE LISIER

Depuis 2002, l'Agence chapeaute un projet unique au Québec visant à valoriser le lisier de porc en l'utilisant comme fertilisant dans des plantations de peupliers hybrides. Amorcé dans le cadre de l'Initiative d'évaluation du boisement en vue du captage de carbone du ministère des Ressources naturelles du Canada cet important projet de recherche bénéficie d'une collaboration étroite de nombreux partenaires soit le Service canadien des forêts – Centre de foresterie des Laurentides, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, le Réseau Ligniculture Québec et l'Université Laval, le Centre canadien de la fibre du bois et le ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. En neuf ans, plus de 1,1 M$ ont été investis en argent et en expertise dans ce projet de recherche.

Le premier objectif du projet est de tester l'utilisation du lisier de porc pour fertiliser des plantations de peupliers hybrides destinées à la production de biens durables de qualité. Cette approche se veut un incitatif au boisement du point de vue des producteurs de porcs et d'une partie des propriétaires de friches et de terres marginales en culture. Le second objectif est de s'assurer que la fertilisation avec le lisier se fait dans le respect de l'environnement en ne contaminant pas les eaux de percolation et de drainage souterrain. Dans un troisième temps, nous voulons déterminer les coûts d'opération pour les activités liées à la production de peuplier hybride avec l'utilisation du lisier de porc en fonction de différents sites.

Pour évaluer les résultats, deux dispositifs expérimentaux, répartis sur 13 plantations, ont été établis sur le territoire des MRC de Bellechasse et des Etchemins. Ces plantations, totalisant une superficie de 19 ha, font l'objet d'un suivi rigoureux selon un protocole expérimental.

Voici certains résultats tirés de l'analyse statistique complétée en 2010 par l'équipe du Service canadien des forêts – Centre de foresterie des Laurentides.

Dispositif de 2003	Valeur moyenne en 2009		Taux de croissance par année		Gain en croissance
Variable de croissance des arbres	**Fertilisé**	**Témoin**	**Fertilisé**	**Témoin**	**%**
Hauteur (m)	9,1	7,2	1,3	1,0	26 %
Diamètre au sol (cm)	15,1	11,8	2,2	1,7	28 %
Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) (cm)	11,0	8,4	1,6	1,2	31 %

Dispositif de 2004	Valeur moyenne en 2009		Taux de croissance par année		Gain en croissance
Variable de croissance des arbres	**Fertilisé**	**Témoin**	**Fertilisé**	**Témoin**	**%**
Hauteur (m)	7,7	6,7	1,3	1,0	15 %
Diamètre au sol (cm)	12,1	10,2	2,0	1,7	19 %
Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) (cm)	9,9	8,2	1,7	1,4	21 %

De nombreuses visites, présentations et publications du projet ont été faites au fil des ans. En octobre 2011, les tout derniers résultats du projet seront présentés lors du Carrefour forêt Innovation.

Localisation des dispositifs expérimentaux

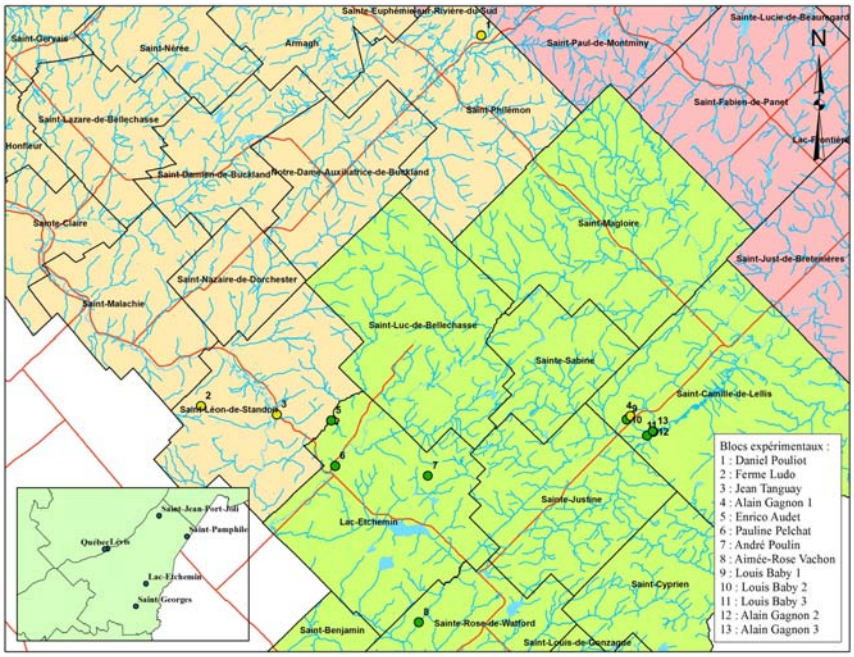

CRÉATION D'UNE BASE DE DONNÉES DES ÉLÉMENTS DE BIODIVERSITÉ

Débuté en janvier 2004, le projet de création d'une base de données des éléments de biodiversité sur le territoire des Appalaches a été financé dans le cadre du programme Emploi-nature-jeunesse. Ce projet fut réalisé par Mme Audrey Lambert, biologiste.

Le projet avait deux volets. Le premier était de bâtir un outil permettant aux conseillers forestiers de connaître la localisation des éléments fauniques et floristiques d'intérêt sur le territoire afin que ceux-ci soient tenus en compte lors de la planification des travaux d'aménagement forestier. Ainsi, une base de données numérique a été rendue disponible à partir du site Internet de l'Agence.

La deuxième partie du projet a permis d'organiser des activités d'information au sujet des aires de confinement de Montmagny et de Sainte-Germaine de Lac-Etchemin. Les propriétaires concernés par ces ravages ont été invités à des visites afin de les sensibiliser aux problématiques rencontrées à l'intérieur de ceux-ci.

PROJET TRIADE EN FORÊT PRIVÉE

Le projet d'adaptation et d'expérimentation de nouveaux concepts d'aménagement pour la forêt privée, aussi connu sous le nom de projet Triade, a débuté en 2008 et s'est terminé en 2009.

Ce projet fut financé par la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches dans le cadre du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPR) au Champ C. L'Agence a quant à elle joué le rôle de promoteur en partenariat avec l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce et le Groupement forestier de Dorchester.

L'objectif de ce projet était d'adapter et d'expérimenter de nouveaux concepts d'aménagement pour la forêt privée des Etchemins dans une optique de gestion participante, durable et intégrée des ressources. Celui-ci devait donner lieu à la création d'un produit exportable, soit un protocole d'application, tout en répondant à certains enjeux régionaux.

Toutefois, puisqu'aucune tentative d'adaptation, d'expérimentation de la Triade et de ses concepts n'avait été faite en forêt privée, M. Dominic Bissonnette, ingénieur forestier, fut engagé par l'Agence pour de coordonner ce projet. Un comité consultatif fut formé afin d'aider le coordonnateur à trouver un secteur représentatif de la MRC des Etchemins et de définir les concepts qui étaient les mieux adaptés pour la forêt privée. Ceux qui ont été retenus sont la conservation volontaire, la gestion intégrée des ressources (aménagement multiressource et écosystémique) et la production ligneuse (aménagement extensif et intensif).

Par la suite, un plan de communication fut élaboré afin de réaliser un sondage auprès des propriétaires ainsi que des rencontres avec la communauté, les propriétaires, les conseillers forestiers et le comité consultatif.

Le sondage a été fait auprès de 56 propriétaires sur les 74 du secteur d'expérimentation afin de déterminer l'acceptabilité de la Triade. Selon les résultats, les propriétaires sont prêts tant qu'ils peuvent rester libres d'agir sur leurs lots. Plusieurs rencontres d'information ont aussi eu lieu.

Un projet pilote a pu être crée suite à toutes ces démarches. Celui-ci servira de guide pour la réalisation des PAF-Triade. Il décrit également les besoins en formation que les conseillers forestiers devront recevoir concernant les concepts qui ont été choisis pour la forêt privée. Une section est consacrée aux différentes sources de financement envisageables pour la mise en application de ce projet pilote.

L'Agence a fait une demande de financement en 2009 dans le programme Aménagement intégré par sous-bassin afin de pouvoir mettre en application le projet Triade. La demande a été acceptée en décembre 2009 et maintenant la continuité de ce projet se retrouve sous le nom de projet d'Aménagement forestier durable en Haute Etchemin.

PROJET D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE EN HAUTE-ETCHEMIN

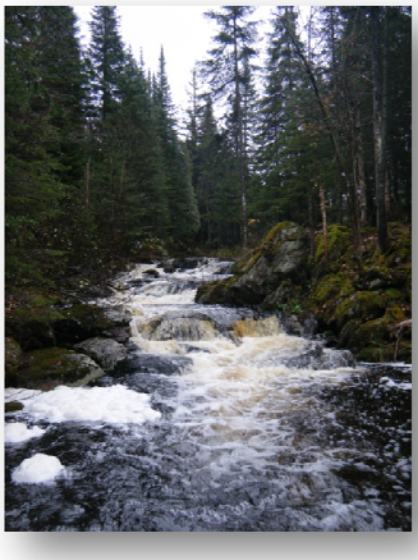

En décembre 2009, l'Agence fut sélectionnée pour la réalisation d'un projet dans le cadre du programme d'Aménagement intégré par sous-bassin versant de la Fondation de la faune du Québec (FFQ). Le projet présenté est évalué à 836 000 $ sur cinq ans. Au total, sept projets d'aménagement intégré par sous-bassin versant ont été retenus par la Fondation de la Faune du Québec dont un seul dans la région de Chaudière-Appalaches. Le projet de l'Agence s'inscrit dans la continuité du projet pilote d'Adaptation et d'expérimentation de nouveaux concepts d'aménagement pour la forêt privée aussi appelée Projet triade en forêt privée.

Le programme a pour objectif de favoriser l'implantation, à l'échelle du sous-bassin versant, d'une approche globale d'aménagement intégré des ressources (forêt, faune, etc.) qui encouragera le développement durable de la forêt privée. Ainsi, les habitats des espèces fauniques des milieux terrestres, humides ou aquatiques pourront être protégés ou mis en valeur lors d'interventions en milieu forestier.

Le projet vise, en concertation avec les partenaires du milieu, à planifier et à mettre en application l'aménagement intégré des ressources en forêt privée à l'échelle de deux sous-bassins versants et plusieurs tributaires du lac Etchemin. Le territoire ciblé inclue le lac Etchemin et une grande partie à l'est de celui-ci couvrant ainsi près de 14 000 ha. Touchant, ainsi, environ 340 propriétaires de boisés privés répartis dans les municipalités de Lac-Etchemin, Saint-Luc, Sainte-Justine, de Saint-Léon-de-Standon et de Sainte-Sabine. D'ailleurs, les propriétaires de boisés ont été invités à participer activement au projet.

Dans un premier temps, en 2010, le projet a permis d'améliorer la connaissance des ressources des sous-bassins, de préparer un cahier de planification intégrée et un plan d'action. À compter de 2011, le projet vise à financer des travaux d'aménagement intégré puis d'assurer le suivi et l'évaluation des résultats. De plus, plusieurs activités de sensibilisation auprès des conseillers forestiers et propriétaires seront organisées dans les prochaines années.

La réalisation du projet est rendue possible grâce à la participation de nombreux partenaires. Tout d'abord, le Conseil de bassin de la rivière Etchemin met à contribution son expertise au niveau des milieux aquatiques. De plus, le projet reçoit l'appui et dans certains cas la participation des MRC de Bellechasse et des Etchemins, des municipalités de Lac-Etchemin et de Saint-Léon-de-Standon, de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce, du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec, du Groupement forestier Bellechasse-Lévis inc., du Groupement forestier de Dorchester inc., des Conseillers forestiers de la région de Québec inc., des Consultants forestiers M.S. inc., du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches, du Comité de restauration de la rivière Etchemin, de la Conférence régionale des élus et des propriétaires de boisés situés sur le territoire ciblé.

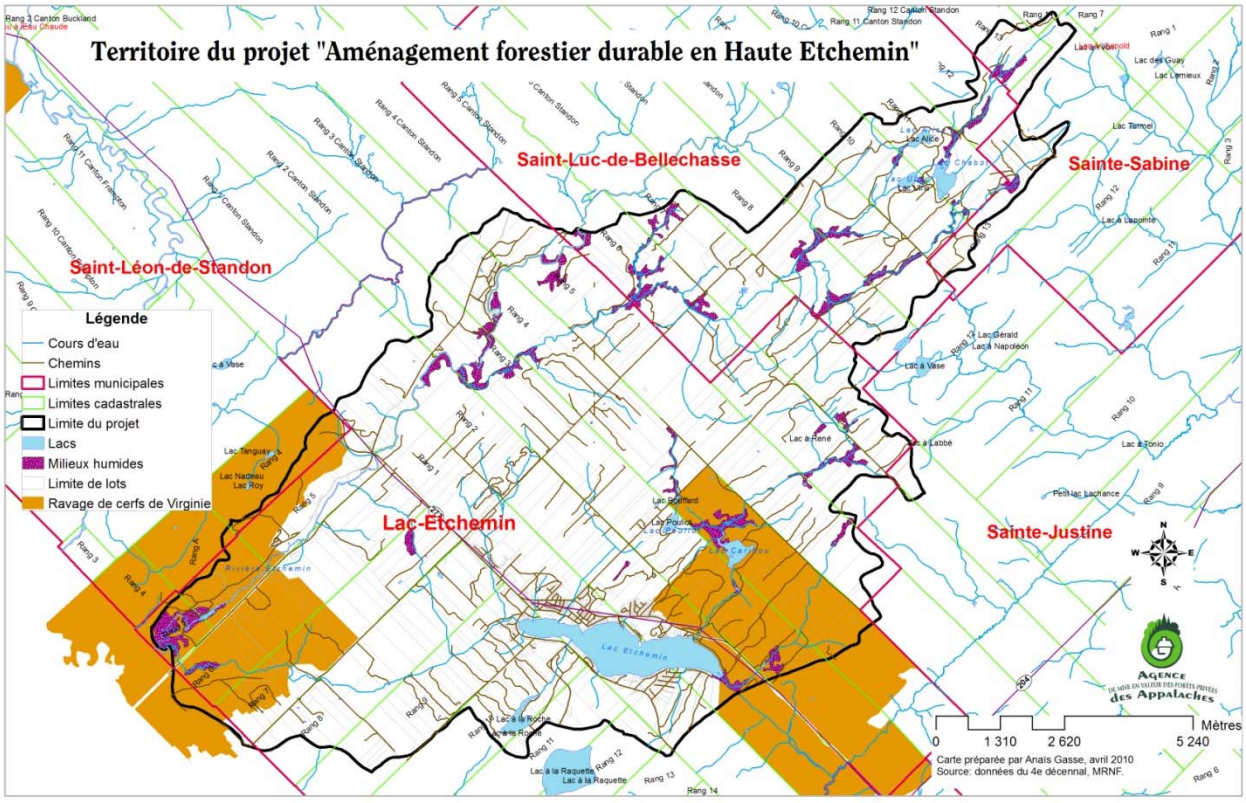

TRAVAUX FORÊT-FAUNE

Depuis 2007, l'Agence réalise des projets de *Travaux forêt-faune* dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier-volet II (PMVRMF-II) administré par la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches.

Voici plus en détail les travaux forêt-faune réalisés pour les projets de l'Agence, par les conseillers forestiers, de 2007 à 2010.

Traitements	Aide financière versée $	Nombre d'unités
Préparation de terrain avec conservation d'îlots	35 204 $	28,6 ha
Éclaircie précommerciale de plantation avec conservation d'îlots	92 741 $	78,1 ha
Éclaircie précommerciale adaptée	482 738 $	604,2 ha
Éclaircie commerciale résineuse avec trouées	54 996 $	65,7 ha
Coupe de succession avec trouées	11 179 $	15,2 ha
Installation de ponceaux	20 458 $	20 ponc.
Plan d'aménagement forêt-faune	7 259 $	18 PAFF
Total :	704 575 $	

Investissements en aménagement forestier de 1996 à 2010

La région des Appalaches possède un potentiel forestier important et depuis les 15 dernières années, l'Agence a multiplié les efforts afin de faire valoir ce potentiel auprès des élus. On estime à plus de 100 millions le nombre d'arbres mis en terre depuis les 25 dernières années sur le territoire de l'Agence.

Voici quelques statistiques sur les investissements en aménagement forestier sur le territoire depuis la création de l'Agence.

TRAVAUX RÉALISÉS ET SUPERFICIE AMÉNAGÉE DE 1996 À 2010

Groupe d'activités	Unités	Montants investis
Préparation de terrain	8 348 ha	6 989 633 $
Reboisement et regarni	42 491 000 plants	9 792 190 $
Entretien de plantation	19 272 ha	14 354 661 $
Éclaircie précommerciale	12 064 ha	10 576 005 $
Travaux commerciaux	6 523 ha	4 048 866 $
Drainage et voirie	666 km	758 662 $
Plans d'aménagement forestier et visites-conseils	9 082 PAF ou visites	2 067 325 $
Conseil techniques	1 833 actes ou ha	344 101 $
	Total :	48 931 445 $

- En 15 ans, la participation des propriétaires a été de 12,2 M$ portant à **61,1 M$ les investissements en travaux sylvicoles grâce aux programmes administrés par l'Agence**.
- Au total, **5 843 producteurs différents ont été desservis** dans cette période dans le cadre des programmes d'aide financière. Le nombre estimé de propriétaires forestiers sur le territoire de l'Agence est de 12 800.
- Les **42 millions de plants mis en terre** ont permis de reboiser près de **168 km^2 soit la moitié de la superficie de l'île de Montréal!**
- La **superficie aménagée** dans le cadre des programmes d'aide financière, en excluant les conseils techniques, est de **632 km^2, soit l'équivalent de 120 000 terrains de football**!

L’aide financière versée de 1996 à 2010 dans chacune des MRC ou Ville se ventile de la façon suivante.

MRC	Total
Bellechasse	10 332 331 $
Les Etchemins	17 910 309 $
L'Islet	9 638 399 $
Montmagny	9 657 343 $
Ville de Lévis	1 393 063 $
Total	**48 931 445 $**

Voici l’évolution des budgets de l’Agence et ceux alloués en aménagement forestier au cours des 15 dernières années.

Année financière	Revenu total de l’Agence ($)	Budget d'aménagement ($)
1996-1997	3 252 676 $	2 990 445 $
1997-1998	3 405 924 $	3 070 460 $
1998-1999	3 461 760 $	3 431 778 $
1999-2000	3 545 653 $	3 259 716 $
2000-2001	3 468 198 $	3 467 887 $
2001-2002	3 346 633 $	3 197 239 $
2002-2003	3 387 889 $	2 992 024 $
2003-2004	3 422 905 $	3 142 662 $
2004-2005	3 115 714 $	2 742 292 $
2005-2006	3 151 118 $	2 856 693 $
2006-2007	3 543 949 $	3 197 583 $
2007-2008	3 595 198 $	3 222 991 $
2008-2009	3 642 983 $	3 290 594 $
2009-2010	4 983 525 $	4 644 088 $
2010-2011	3 977 391 $	3 437 084 $
Total	**53 301 516 $**	**48 943 536 $**

Note : Ce tableau comprend les visites financées chez des propriétaires non enregistrés.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre de producteurs forestiers reconnus sur le territoire de l'Agence. Le nombre de producteurs potentiels est de 12 800 sur le territoire des MRC de Bellechasse, des Etchemins, de L'Islet, de Montmagny et de la Ville de Lévis. On compte en moyenne, 3 618 propriétaires enregistrés depuis les quinze dernières années sur le territoire soit 28 % des producteurs potentiels.

Année	Nombre de producteurs forestiers reconnus
1997-1998	3 965
1998-1999	4 126
1999-2000	3 825
2000-2001	3 618
2001-2002	3 398
2002-2003	3 398
2003-2004	3 387
2004-2005	3 364
2005-2006	3 336
2006-2007	3 484
2007-2008	3 564
2008-2009	3 657
2009-2010	3 771
2010-2011	3 758

Grosso modo, depuis les trois dernières années **environ 10 % des producteurs potentiels bénéficient des programmes d'aide financière de l'Agence sur une base annuelle**.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES INVESTISSEMENTS SYLVICOLES

L'aménagement forestier est un moteur économique important pour le territoire des Appalaches dont plusieurs villages sont directement dépendants de ce secteur d'activités. D'après les données compilées par l'Agence, **chaque dollar investi au niveau des travaux de récolte de bois engendre des retombées économiques quatre fois supérieures**.

Les retombées en termes d'emplois maintenus dans la région sont aussi très notables grâce au financement fait en forêt privée. À cet effet, depuis quelques années, nous documentons l'impact des investissements sylvicoles sur la main d'œuvre dans le cadre des travaux financés dans le Programme d'investissements sylvicoles – Fonds d'adaptation des collectivités.

Ainsi, pour l'année 2009-2010, le financement de 2 M$ accordé par le gouvernement fédéral et provincial a fourni du travail à 343 ouvriers sylvicoles ou propriétaires. En 2010-2011, nous avons reçu 1 M$ dans ce programme et 148 travailleurs ou propriétaires ont participé à la réalisation des travaux.

Le tableau suivant présente les retombées en termes d'emplois des investissements des programmes administrés par l'Agence pour les trois dernières années.

Année financière	**Budget d'aménagement**	**Nombre de producteurs forestiers desservis**	**Superficie aménagée**	**Emplois créés ou maintenus dans la région**	**Nombre d'emplois saisonniers**[1]
2010-2011	3,44 M $	1 521 producteurs	3 320 ha	17 800 jours-pers.	137
2009-2010	4,45 M $	1 475 producteurs	4 996 ha	23 000 jours-pers.	177
2008-2009	3,10 M $	1 164 producteurs	3 423 ha	16 000 jours-pers.	123

[1] Basé sur une moyenne de 130 jours travaillés annuellement par ouvrier sylvicole.

VOLUMES DE BOIS RÉCOLTÉS ET DÉCLARÉS

Lors du sondage effectué auprès des propriétaires du territoire dans le cadre de la préparation du premier PPMV de l'Agence, il fut déterminé que 80 % d'entre eux étaient actifs dans leur boisé et ont effectué des travaux d'aménagement ou de récolte de bois pour diverses utilisations.

Les titulaires de permis d'exploitation et de transformation du bois doivent verser une contribution aux agences de mise en valeur pour les volumes achetés sur leur territoire. En 15 ans, la contribution des industries forestières qui ont acheté du bois sur le territoire de l'Agence totalise un peu plus de 8 M$ ce qui représente 5,9 M m^3 solides.

Année	**Contribution de l'industrie ($)**	**Taux ($/$m^3$ solides)**	**Volume déclaré (m^3 solides)**
1996-1997	605 464 $	1,45	417 561
1997-1998	709 136 $	1,45	489 059
1998-1999	673 497 $	1,45	464 481
1999-2000	716 615 $	1,45	494 217
2000-2001	664 265 $	1,45	458 114
2001-2002	552 040 $	1,45	380 717
2002-2003	508 563 $	1,45	350 733
2003-2004	509 709 $	1,20	424 758
2004-2005	573 434 $	1,20	477 862
2005-2006	551 217 $	1,20	459 348
2006-2007	554 127 $	1,20	461 773
2007-2008	406 026 $	1,35	300 760
2008-2009	399 365 $	1,35	295 826
2009-2010	262 149 $	1,35	194 184
2010-2011	337 853 $	1,35	250 261
Total	**8 023 460 $**		**5 919 654**

Note : Ces volumes excluent le bois de chauffage.

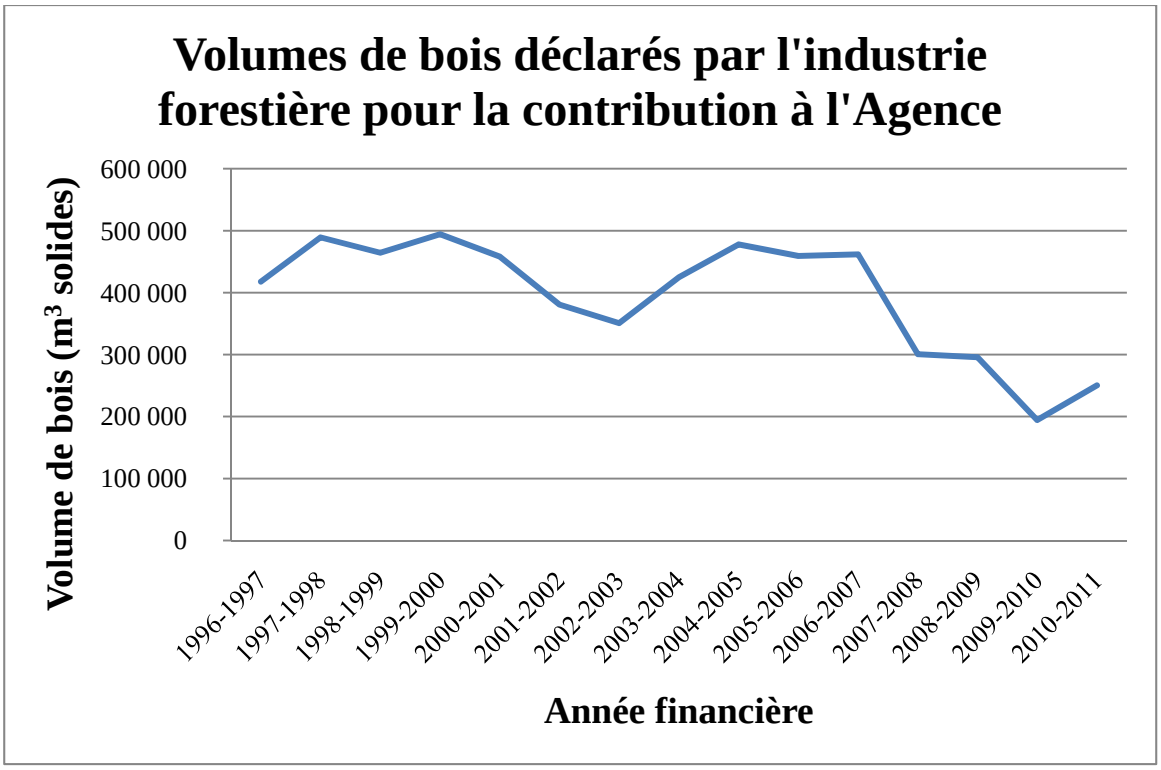
Volumes de bois déclarés par l'industrie forestière pour la contribution à l'Agence
Volume de bois (m3 solides)
600 000
500 000
400 000
300 000
200 000
100 000
0
1996-1997
1997-1998
1998-1999
1999-2000
2000-2001
2001-2002
2002-2003
2003-2004
2004-2005
2005-2006
2006-2007
2007-2008
2008-2009
2009-2010
2010-2011
Année financière